

Déménagement de l'École vétérinaire d'Oka à Saint-Hyacinthe



École de médecine vétérinaire de la province de Québec à Saint-Hyacinthe en 1947 (Archives SCPVQ)

Armoiries 1910–1953 (Archives, SCPVQ)	Armoiries 1953-2018 (Archives, SCPVQ)	FMV, Saint-Hyacinthe, 2016 (Archives, FMV)

LES MEMBRES DU CONSEIL DE LA SOCIÉTÉ DE CONSERVATION
DU PATRIMOINE VÉTÉRINAIRE QUÉBÉCOIS 2017-2018 :

Président : Yvon Couture
Vice-président : Raymond S. Roy
Secrétaire-trésorier : Alain Moreau
Administratrice et adjointe au conservateur : Françoise Gagnon
Administrateur : Simon P. Carrier
Administrateur : André Bisaillon
Administrateur : André Gagnon



De gauche à droite : 1^{re} rangée, Dre Françoise Gagnon, Dr Yvon Couture, Dr André Gagnon; 2^e rangée, Dr Simon P. Carrier, Dr André Bisaillon, Dr Alain Moreau.
Absent lors de la prise de la photo : Dr Raymond S. Roy.

Le VÉTÉran est le journal de la Société de conservation du patrimoine vétérinaire québécois. Il est publié une fois l'an. 3200, rue Sicotte, Saint-Hyacinthe, (Québec) J2S 2M2
ISSN 2561-441X

Production : Yvon Couture, Raymond S. Roy, Françoise Gagnon, André Bisaillon, Simon P. Carrier, Alain Moreau, André Gagnon

Lecture : André Bisaillon et Alain Moreau

Mise en page : Alain Moreau

Table des matières

Mot du président, Dr Yvon Couture.....	2
Activités patrimoniales de la SCPVQ en 2017-2018.....	3-4
Inauguration de l'École de médecine vétérinaire à Saint-Hyacinthe en 1947, Dr Armand Tremblay.....	5-8
L'aménagement du campus de l'École de médecine vétérinaire à St-Hyacinthe en 1947, Dr Armand Tremblay et Dre Françoise Gagnon.....	8-22
La transformation ultérieure des bâtiments de l'École de médecine vétérinaire de Saint-Hyacinthe après 1947, Dr Armand Tremblay.....	23
L'intégration de l'École de médecine vétérinaire à l'Université de Montréal en 1968, Dr Serge Larivière.....	24-27
Mosaïque des professeurs de la FMV en 1968.....	28
L'histoire de l'agrément de la FMV (2), Dr Raymond S. Roy.....	29-33
L'histoire de l'agrément de la FMV (3), Dr Raymond S. Roy.....	34-38
Traversée de l'océan Atlantique nord avec des bovins en transit en 1967, Dr Paul-Émile Gauthier.....	39-42
Remise de la bourse Victor-Théodule Daubigny 2017.....	43
Mosaïque de la promotion 1968.....	44

Mot du président

Dr Yvon Couture

Au nom du conseil d'administration de la Société de conservation du patrimoine vétérinaire québécois, il me fait plaisir de vous présenter le volume trente-deux du journal *Le VÉTÉran*. Avec la nouvelle publication *SCPVQ Nouvelles*, le journal *Le VÉTÉran* sera désormais axé principalement sur le patrimoine vétérinaire et son histoire.

Vous découvrirez dans ce numéro plusieurs articles intéressants et forts bien documentés. En premier, après les remerciements aux donateurs, le Dr Armand Tremblay résume le déménagement de l'École vétérinaire d'Oka à Saint-Hyacinthe en 1947 et rapporte des extraits des discours de l'honorable Laurent Barré, ministre de l'agriculture, et du Dr Gustave Labelle, directeur de l'École de médecine vétérinaire. Il nous décrit aussi les locaux disponibles, les baraques de la marine canadienne.

À l'automne 2018, on fêtera le 50^e anniversaire de l'intégration de l'école de médecine vétérinaire à l'Université de Montréal. Le Dr Serge Larivière nous relate cette étape épique et souligne l'importance de cette décision dans l'évolution de la Faculté.

Par la suite, le Dr Raymond Roy nous présente une revue, en deux articles, sur l'histoire de l'agrément de la Faculté au cours des années 1885 à 1930. Déjà on observe l'importance de cette accréditation sur le développement de la Faculté. Dans une dernière chronique, le Dr Paul-Émile Gauthier nous raconte son expérience d'accompagnateur d'un groupe de bovins, pour la traversée de l'océan Atlantique nord. Bonne lecture!

Activités patrimoniales de la Société de conservation du patrimoine vétérinaire québécois en 2017-2018

Dr Armand Tremblay, conservateur, et Dre Françoise Gagnon, adjointe au conservateur

En plus du brunch annuel, de la remise du Prix et de la Bourse Victor Théodule Daubigny, de la publication du *VÉTÉran*, nous avons fait l'inventaire et la classification des documents, volumes, instruments et objets divers reliés à la médecine vétérinaire reçus de 10 donateurs au cours de la dernière année. Au sommaire on dénombre: plus d'une trentaine de livres, deux trousseaux d'instruments, deux brochures, une collection presque complète des revues *Veterinarius*, *MV Québec*, et *OMVQ Nouvelles*, six bottins étudiants, 33 répertoires des membres de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec (OMVQ), une mosaïque, deux CD, un ensemble de photographies, 532 dessins d'enfants, une médaille, et une base de données exhaustive des membres de l'OMVQ.

Depuis le printemps 2017, nous avons débuté et avancé l'inventaire complet de la collection de la Société de conservation du patrimoine vétérinaire québécois (SCPVQ). Nous espérons ainsi que cela nous permettra de sélectionner le matériel, les volumes et les autres objets vétérinaires que nous devons garder dans certaines collections et de mieux cibler nos recherches afin de compléter certaines autres collections.

À l'été 2017, la SCPVQ a débuté la publication sur son site web de la revue *SCPVQ Nouvelles* qui paraîtra dorénavant tous les ans après le brunch et l'assemblée générale annuelle. Cette publication nous donnera des nouvelles des activités de la SCPVQ. La revue *Le VÉTÉran*, aussi disponible sur notre site web, continuera à être publiée avant le brunch et contiendra désormais des articles de fond traitant du patrimoine vétérinaire.

La SCPVQ a gardé un lien de communication avec l'OMVQ et la Société d'Histoire de Richmond en vue de la commémoration du lieu de la fondation du Collège des médecins vétérinaires du Québec en 1902 à Richmond. Ce dossier devrait être complété en 2018.

Sommaire des dons reçus à la SCPVQ au cours de l'année 2017

Le Dr Éric Forest (Mon 1970) a fait don de documents reliés aux activités étudiantes de la FMV, de neuf livres et brochures, d'instruments et d'objets vétérinaires.

Le Dr François Massé (Mon 1966) a fait don d'instruments et d'objets vétérinaires.

Le Dr Jean Mauffette (Mon 1953), par l'intermédiaire de Madame Josée Mauffette, sa fille, a fait don de la mosaïque des finissants de 1953, d'un bottin de finissants, des photos de l'initiation et du bal de finissants, de cassettes de formation, d'instruments vétérinaires et d'autres objets.

Le Dr Jean-Louis Forgues (Mon 1964) a fait don de quatre livres.

Le Dr Raymond Éthier (Mon 1966), par l'entremise du bureau du Dr Émile Bouchard, vice-doyen FMV, a fait don de trois livres, de deux brochures, d'une trousse de tatouage, d'un coffret d'instruments et d'objets vétérinaires.

Le Dr Robert Claveau (Mon 1971) a fait don des bases de données de son projet : « **Qui est qui en médecine vétérinaire au Québec** », de 33 répertoires des membres de l'OMVQ des années 1968 à 2009, de cinq bottins d'étudiants, de trois livres sur l'histoire de la médecine vétérinaire, de 14 livres anciens, de la collection presque complète de la revue *Le Vétérinarius*, volume 1 (1984) au volume 26 (2010), de la collection du *MV Québec*, volume 1 (1970) au volume 36 (2007) ainsi que la collection de la revue *OMVQ Nouvelles*, volume 2 (1967) au volume 10 (1979).

Le Dr André Bisaillon (Mon 1969) a fait don d'un livre ancien publié en 1882.

L'Ordre des médecins vétérinaires du Québec (OMVQ) a fait don de dessins d'enfants d'écoles élémentaires qui ont participé au concours « Dessine-moi un vétérinaire » organisé par OMVQ et la Faculté de médecine vétérinaire dans le cadre des fêtes du 125^e anniversaire de la première école vétérinaire de langue française en Amérique du Nord, fondée à Montréal par Dr Victor-Théodule Daubigny en 1886. Le don comprend plus de 532 dessins, une copie du journal *Médecine Vétérinaire*, volume 6 no 1 (2012), six copies du cahier D du journal *Le Courrier de Saint-Hyacinthe* publié le 27 octobre 2011 et la liste des écoles participantes et des gagnants.

Le Dr André Gagnon (Mon 1968) a fait don d'un disque CD contenant des enregistrements de films reliés à la médecine vétérinaire.

Le Dr Laszlo De Roth (Mon 1972), par l'entremise du bureau du Dr Michel Carrier, a fait don de la médaille du Centenaire qu'il a reçu de la FMV il y a 31 ans.

Remerciements aux donateurs **à la Société de conservation du patrimoine vétérinaire québécois**

Le conseil d'administration (CA) de la SCPVQ veut remercier toutes les personnes, les organisations et tous les vétérinaires qui nous ont fait des dons, en 2017, de livres, de revues, d'instruments et d'artéfacts liés à l'histoire de la médecine vétérinaire au Québec. Cependant, nous nous en voudrions de ne pas souligner de façon toute particulière le don qui nous a été fait en mai 2017 par le Dr Robert Claveau (Mon 1971).

En effet, Dr Claveau nous a fait don des bases de données de son projet : « **Qui est qui en médecine vétérinaire au Québec** ». De 1843 à 1992 inclusivement, il a retracé au moins 2740 vétérinaires, des vétérinaires gradués ou nés au Québec et d'autres qui y sont venus pour y travailler et y vivre. Ce projet inachevé, dont la dernière mise à jour remonte au 10 janvier 1993, comprend cinq listes imprimées (bases de données); sur chaque liste, on retrouve le nom, la date et le lieu de graduation ainsi que le numéro du permis d'exercice accordé par l'OMVQ :

1. Liste alphabétique avec notice biographique.
2. Source des photographies. Il s'agit d'une liste alphabétique répertoriant la source des 536 photos individuelles, qu'elles soient de sources imprimées (références) ou fournies par les vétérinaires.
3. Liste alphabétique avec liens de parenté entre certains vétérinaires et dates de décès (plusieurs ajouts de dates de décès récents ou anciens).
4. Liste par numéros croissants des permis de pratique (les 275 premiers sur la liste n'ont pas de numéro).
5. Ses dossiers. Liste alphabétique pour répertorier les 596 vétérinaires qui ont répondu au questionnaire de 1989 et ceux dont il a obtenu la photographie et le curriculum vitae.

Il y a aussi au moins 625 dossiers individuels classés par ordre alphabétique. On y retrouve, les questionnaires, les curriculums vitae et parfois des photos. On y retrouve aussi des coupures de journaux concernant des vétérinaires. Il a remis à la SCPVQ 33 répertoires des membres de l'OMVQ des années 1968 à 2009, cinq bottins étudiants, trois livres sur l'histoire de la médecine vétérinaire et 14 livres anciens. S'ajoutent également une collection presque complète de la revue *Le Veterinarius*, volume 1 (1984) au volume 26 (2010), une collection du *MV Québec* volume 1 (1970) au volume 36 (2007) et la collection de *OMVQ Nouvelles*, volume 2 (1967) au volume 10 (1979).

Chaque don a de l'importance pour nous car chacun contribue à faire de notre collection la représentation la plus exacte du patrimoine vétérinaire québécois. Merci encore.

Dr Armand Tremblay, mv (ret), conservateur de la SCPVQ

Dre Françoise Gagnon, mv (ret), adjointe au conservateur de la SCPVQ

INAUGURATION DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE À SAINT-HYACINTHE, 1947

par Dr Armand Tremblay

En 1928, l'École de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal quitta le centre-ville de Montréal et fut relocalisée dans un milieu rural, soit à la Trappe d'Oka, dans le comté de Deux-Montagnes. Elle y recevait l'hospitalité des révérends Pères Trappistes qui, pendant vingt ans, se chargèrent de l'enseignement vétérinaire dans la province de Québec. En 1947, en raison d'un manque d'espace, les Pères Trappistes demandèrent au gouvernement d'assumer la responsabilité de l'École vétérinaire, ailleurs que chez eux.

C'est alors que l'honorable Laurent Barré, ministre de l'Agriculture du Québec, prit l'institution sous sa protection et fit sanctionner par la législature une loi autorisant son ministère à construire à Saint-Hyacinthe, sur un terrain appartenant à la province, une école de médecine vétérinaire. L'endroit avait été occupé, au cours de la Seconde Guerre mondiale, par l'École des Signaleurs de la marine canadienne. Pour hâter les choses, le gouvernement logea temporairement l'École de médecine vétérinaire dans quatre vastes casernes de l'ancienne École des Signaleurs, après les avoir transformées et aménagées selon les nouveaux besoins. Les pages suivantes réfèrent à deux discours prononcés le 28 octobre 1947 lors de la cérémonie officielle d'ouverture de la nouvelle École de médecine vétérinaire de la Province de Québec à St-Hyacinthe ainsi qu'une description des lieux avec photos d'époque.

Extraits du discours de l'honorable Laurent Barré lors de l'inauguration de la nouvelle École de médecine vétérinaire de la province de Québec à Saint-Hyacinthe le 28 octobre 1947

L'honorable Laurent Barré, ministre de l'agriculture à Québec (de 1944 à 1960) raconta comment l'École de médecine vétérinaire de la Province de Québec était venue s'installer à Saint-Hyacinthe. En 1945, il a dû insister pour que l'Institut agricole d'Oka accorde l'hospitalité à l'École pour une autre année encore, et en 1946, il redoubla d'insistance et ce n'est que sur la promesse formelle que c'était la dernière fois, que l'Institut d'Oka consentit à héberger l'École vétérinaire pour une année supplémentaire. En 1947, il était certain que nous serions sans locaux. Alors, raconta le ministre, *« je me suis mis à étudier sérieusement le problème. Au cours d'une visite à Saint-Hyacinthe, en compagnie du Dr Joseph Nadeau, aujourd'hui professeur à la nouvelle École, je lui demandai ce qu'il pensait de la possibilité de fixer l'École dans les casernes de la marine. Il réfléchit et répondit : C'est peut-être possible, mais à la condition que vous en preniez la responsabilité. »* Le gouvernement de la province, sur une recommandation de M. Barré, décida alors d'agir et de prendre le risque, un très grand risque selon lui. Au cours de l'été 1947 il fit transformer les casernes de la marine en salles de cours, en bibliothèque, en laboratoires et en centre hospitalier vétérinaire.

M. Barré ouvrit une parenthèse pour stigmatiser avec énergie certains calomniateurs. *« Il y a des gens qui poussent la mauvaise foi jusqu'à prétendre que l'École de médecine vétérinaire a quitté Oka parce que le gouvernement de l'Union Nationale ne pouvait pas s'accorder avec les révérends Pères Trappistes. C'est faux. Il n'y eut aucun malentendu, aucune friction entre les parties, et l'École n'a quitté Oka que pour des motifs matériels seulement. »*

Le ministre expliqua ensuite pourquoi il a choisi d'établir la nouvelle École de médecine vétérinaire à Saint-Hyacinthe, de préférence à d'autres endroits dans la province. Plusieurs éléments entraient en cause : les facilités de transport, les commodités d'installation, l'enseignement pratique, etc. La région de Saint-Hyacinthe est le plus beau centre agricole de la province. Elle contient à elle seule plus de vaches, plus de porcs que le reste de la province. De plus des locaux étaient disponibles. Le gouvernement fédéral avait loué ce site du gouvernement provincial pour la durée de la guerre. Il souligne que la reprise de cette propriété a permis de réduire les dépenses et les ennuis qu'aurait suscités l'achat d'un autre terrain. On compte aussi sur la proximité de l'École provinciale

de laiterie, capable de fournir des sujets vivants pour les expériences pratiques de l'enseignement. Ce sont, dit-il, « *des raisons suffisantes qui ont incité le Ministère à établir l'École vétérinaire à Saint-Hyacinthe.* » Certainement que les installations sont imparfaites; le Père Abbé d'Oka a bien eu l'amabilité de faire parvenir tout le matériel qu'il pouvait mettre à la disposition de la nouvelle École vétérinaire, mais malgré tout, c'est insuffisant. Il demande aux professeurs et aux étudiants de suppléer à ce que la province n'a pas pu leur fournir. « *Les québécois ont besoin des agronomes pour diriger la culture des champs. Ils ont aussi besoin de médecins vétérinaires pour améliorer leur vie et les aider à trouver et prévenir les maladies des animaux. Je veux et je suis convaincu, si Dieu me prête vie assez longtemps, de réaliser mon projet d'établissement d'un laboratoire de recherche vétérinaire, près de l'École de médecine vétérinaire. Vous m'avez dit que j'avais fait beaucoup pour vous, donc vous me devez un merci. Pour vous acquitter de votre dette, je demande aux professeurs de donner le 125% de leur temps, de leur capacité, de leur bonne volonté, aux étudiants de faire un succès de cette école, non seulement pour l'École mais pour vos parents, votre ville, votre province et c'est le ministère qui vous dira merci.* »

Biographie de l'honorable Laurent Barré (1886-1964)



M. Laurent Barré est né à l'Ange-Gardien, MRC de Rouville, en 1886; il ne fréquente que l'école primaire, soit la petite école du rang Séraphine. Lorsqu'il est enfant, il apprendra l'anglais aux États-Unis, y ayant passé plusieurs années avec ses parents. C'est un lecteur persévérant, ce qui lui assurera une culture enviable. À l'âge de 25 ans, il épouse Marie-Anne Fleury du rang Séraphine de l'Ange-Gardien; elle était une compagne de classe et voisine des parents de Barré. Ils auront une famille de trois filles et trois garçons.

D'abord apprenti forgeron à Granby, il cultive ensuite la terre paternelle à l'Ange-Gardien jusqu'en 1943. Comme l'agriculture n'est pas toujours rentable, Laurent emploiera la majeure partie de son temps à parcourir la province pour connaître la situation des agriculteurs et organiser leur rassemblement. Laurent Barré a été collaborateur au *Bulletin des agriculteurs*. Il a publié deux romans, *Bertha et Rosette* en 1929 et *Conscience de croyants* en 1930.

C'est un cultivateur, un syndicaliste et il deviendra par la suite un homme politique québécois. Il était doué d'un cœur de missionnaire et d'une volonté de fer, mais son talent le plus extraordinaire était son éloquence. Il parlait sans texte et ses yeux avaient un pouvoir magnétique qui électrisait les foules. Il a été le premier président de l'Union catholique des cultivateurs en 1924 et, grâce à son zèle et à sa propagande, cette association représente un nombre important de membres à travers le Québec. Il est considéré comme un dangereux contestataire par la classe politique et religieuse du temps. Les priorités de Laurent Barré sont résolument tournées vers la modernisation de l'agriculture par le capital et vers la rentabilité des opérations de la ferme.

Il se lance en politique dans le comté de Rouville et il est élu député à l'Assemblée législative du Québec de 1931 à 1939 et de 1944 à 1960. Il est nommé ministre de l'Agriculture le 30 août 1944 par M. Maurice Duplessis. Il conserve le poste de ministre de l'Agriculture dans le gouvernement de Paul Sauvé et celui d'Antonio Barrette, jusqu'au 5 juillet 1960. À ce titre, il parraine plusieurs projets de lois importants tel le crédit agricole en 1936, le programme de drainage des terres en 1949, en plus d'encourager la fondation de coopératives locales et l'implantation d'écoles d'agriculture. Au printemps de 1947, à la demande M. Laurent Barré, ministre de l'agriculture, le gouvernement de Québec votait la loi de l'École de médecine vétérinaire de la province de Québec. Il est le grand responsable du transfert de l'École de médecine vétérinaire d'Oka à Saint-Hyacinthe en 1947.

En 1949, il est reçu Docteur ès Sciences (honoris causa) de l'Université de Montréal. Il quitte la politique en 1960 et décède en 1964, à l'âge de 78 ans.

Discours du Dr Gustave Labelle, directeur de l'École de médecine vétérinaire, lors de l'inauguration à Saint-Hyacinthe, le 28 octobre 1947

Ce texte a été publié dans la revue *Can J Comp Med* XII (1), 1948, 31-33.



« Comme vous le savez tous, depuis la fin de l'année scolaire vétérinaire à Oka en mai 1947, il s'est passé des événements importants. En premier lieu, fermeture définitive de l'École vétérinaire d'Oka, école qui, depuis l'année 1928, avait été chargée par les autorités de l'Université de Montréal, de l'enseignement de la science vétérinaire dans la province de Québec.

Malgré bien des critiques, souvent malveillantes, il nous faut admettre aujourd'hui que cette école fit beaucoup pour la science vétérinaire, et cela avec des ressources que j'appellerai microscopiques. Elle donna à la profession 150 à 175 médecins vétérinaires qui font honneur à leur profession et qui rendent service à la classe agricole et à l'industrie de la province. Qu'il me soit permis d'attirer votre attention d'une manière particulière sur le fait que, sur 18 professeurs vétérinaires dont les services ont été retenus pour enseigner à la nouvelle École, 12 sont gradués de l'École d'Oka.

Messieurs, je me suis permis de vous rappeler ces choses pour que tous sachent bien que les professeurs qui ont enseigné à Oka ont tous fait leur devoir, souvent dans des conditions pénibles, qu'ils méritent la confiance des autorités et la reconnaissance de leurs confrères. D'ailleurs, l'honorable Ministre de l'Agriculture, M. Laurent Barré, a reconnu ce mérite puisqu'il a bien voulu retenir les services de tous les professeurs qui enseignaient à Oka. Maintenant que cette École n'existe plus, paix à ses cendres; gardons un bon souvenir du passé, mais envisageons résolument l'avenir.

C'était le désir de l'honorable monsieur Barré, de qui relève dorénavant l'enseignement vétérinaire dans la province, d'ouvrir, dès cet automne, les portes de la nouvelle école dans les casernes occupées pendant la guerre par l'École de la marine, et aménagées temporairement pour y donner l'enseignement vétérinaire.

Nous devons remercier l'honorable ministre d'avoir pris une décision aussi prompte, car autrement l'enseignement vétérinaire aurait été suspendu pour une période indéfinie, vu que les Pères Trappistes n'étaient plus en mesure d'héberger l'École vétérinaire pour une autre année.

Vous serez sans doute surpris d'apprendre que le corps professoral se composera d'au moins 10 professeurs titulaires qui se doivent tout entier à l'enseignement ou à l'administration, et de 14 professeurs chargés de cours, tous des spécialistes qui viennent donner à nos étudiants le fruit de leur expérience. Comme vous le savez, dans le passé, on n'a pas bien compris les besoins de l'enseignement vétérinaire, et nous avons été traités en parents pauvres. L'honorable ministre étant cultivateur, il connaît bien les services que peuvent rendre les membres de notre profession à la classe agricole, à l'industrie et à la santé publique. C'est aussi un homme de progrès qui sait bien que la science vétérinaire doit évoluer; il sait aussi que toute science qui n'avance pas recule. C'est pourquoi il n'a pas hésité à faire l'impossible pour réorganiser, sur une base solide, l'enseignement de la médecine vétérinaire dans la province.

C'est grâce à un octroi de 600,000\$ du gouvernement du Québec, que l'École de médecine vétérinaire peut s'installer à Saint-Hyacinthe. Comme directeur de la nouvelle École, je salue en l'Honorable Laurent Barré le mécène de la médecine vétérinaire dans la province.

En ce qui nous concerne, nous pourrions peut-être nous demander ce que sera l'École vétérinaire dans l'avenir? La réponse à cette question est subordonnée à la compétence, au dévouement et à l'esprit de sacrifice du personnel enseignant et aussi à l'encouragement que nous recevrons des autorités. Comme tous les professeurs nommés par

l'honorable ministre comprennent bien leur mission, il est à présumer que notre École vétérinaire connaîtra une ère de progrès sans précédent.

Nous savons tous que l'honorable ministre de l'Agriculture est un homme qui regarde vers l'avenir, et nous sommes convaincus qu'il approuvera la création immédiate d'un laboratoire de recherche et de diagnostic à l'École vétérinaire, laboratoires qui existent dans toutes les écoles vétérinaires américaines et européennes. Nul ne peut contester qu'un tel laboratoire rendrait des services inappréciables aux cultivateurs, aux éleveurs, aux vétérinaires, aux étudiants ainsi qu'aux autorités du Ministère de l'Agriculture, en coopérant étroitement avec ces autorités dans le contrôle de certaines maladies qui exercent beaucoup de ravages dans notre province. Je tiens à avertir tous mes collègues du corps professoral de ne pas se faire d'illusions en pensant que le plus gros de la besogne est fini, loin de là, car nous aurons des années laborieuses à traverser, des sacrifices à faire. Il nous faudra surveiller la construction et l'aménagement des édifices permanents, compléter les règlements organiques de l'École, organiser les laboratoires, la bibliothèque, le musée, améliorer les programmes des cours, organiser les loisirs des étudiants, les cliniques de l'École, etc. Nous devons aussi organiser notre enseignement de manière à satisfaire aux exigences de l'Association médicale vétérinaire américaine.

Les autorités de l'École auront aussi à faire face à la critique, aux défaitistes. N'oublions pas qu'il faudra être armé de courage et de patience. »

L'aménagement du campus de l'École de médecine vétérinaire à Saint-Hyacinthe en 1947

Dr Armand Tremblay, conservateur, et Dre Françoise Gagnon, adjointe au conservateur

Au printemps de 1947, le gouvernement du Québec votait la loi de l'École de médecine vétérinaire de la province de Québec. L'endroit pour loger l'école était choisi: ce serait Saint-Hyacinthe. L'inauguration officielle de l'École a été faite le 28 octobre 1947 par le ministre de l'Agriculture, l'honorable Laurent Barré. Dans son discours, l'honorable Barré rappela que deux ans plus tôt les Pères Trappistes lui avait demandé de prendre la direction de l'École et de la transporter hors de la Trappe. Si Saint-Hyacinthe eut l'avantage d'être choisie c'est qu'il y avait là, sur un terrain du gouvernement, des baraques construites au début de la guerre, en 1940, pour le corps des Signaleurs de la marine canadienne et qui étaient délaissées depuis peu. Ces baraques pourraient être aménagées pour loger temporairement l'École de médecine vétérinaire.

Ce nouveau campus de médecine vétérinaire comprenait plusieurs bâtiments localisés sur un ancien terrain de l'École de laiterie. Ces baraques étaient groupées le long de la voie ferrée du Canadien National. Elles étaient construites en bois et plusieurs sur pilotis, de forme rectangulaire au toit plat, et leurs murs lambrissés de bardeaux d'amiante étaient percés de nombreuses fenêtres peintes en vert. Elles étaient distribuées le long d'un chemin qui s'étendait de la voie ferrée à la rue Dessaulles. Ce chemin, la montée St-Éloi, était au milieu du terrain.

Le campus de l'École proprement dit comprenait quatre baraques qu'on désignait sous le nom de pavillons.

Le pavillon A, le plus petit du groupe, était situé au sud de la bretelle qui venait de la montée Saint-Éloi. Ce pavillon était le pavillon de l'administration et on y trouvait les bureaux des administrateurs : directeur de l'École, secrétaire, directeur des études et agent administratif, accompagnés de leur personnel de soutien. Quelques professeurs y avaient également leur bureau ainsi que les chargés de cours.

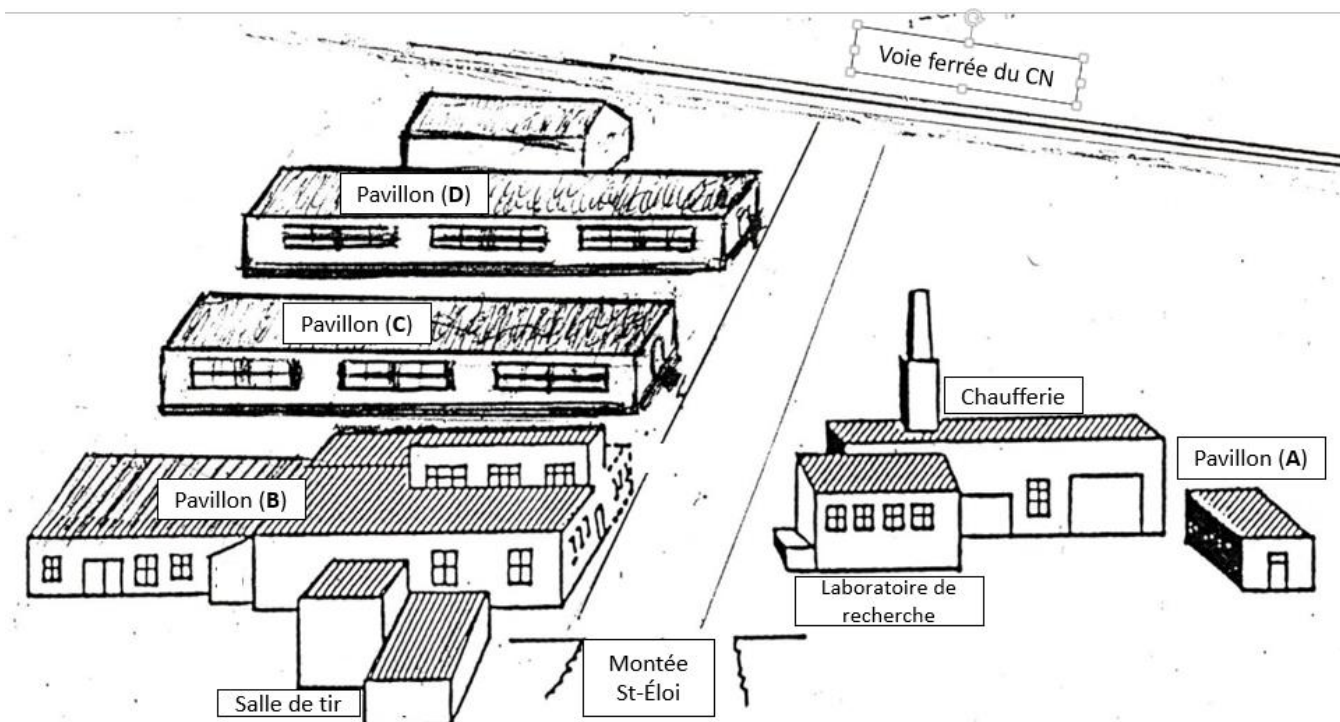
En face de ce pavillon, de l'autre côté de la bretelle, se trouvait la chaufferie dont la cheminée était en forme de pyramide tronquée. À l'aide d'un aqueduc aérien, la chaufferie fournissait l'eau chaude et la chaleur aux autres bâtiments du campus.



Le campus de l'École de médecine vétérinaire de Saint-Hyacinthe à l'automne 1947



Vue rapprochée du campus de l'École de médecine vétérinaire de Saint-Hyacinthe en 1947



Dessin illustrant les bâtiments du campus de l'École de médecine vétérinaire de Saint-Hyacinthe en 1947

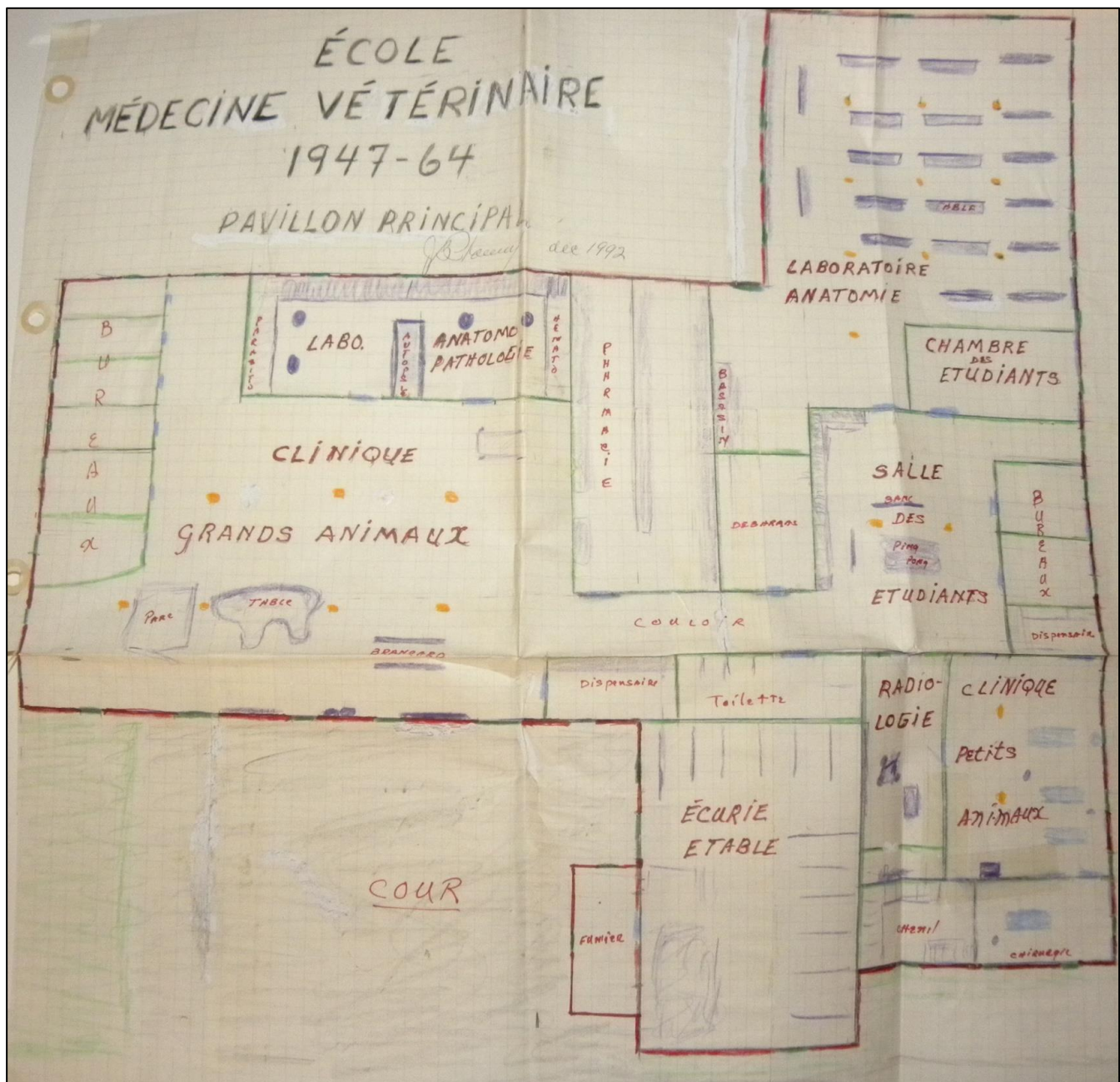
Le pavillon D était le plus proche de la voie ferrée, dont il était séparé par une remise. Du chemin, on y accédait par un court escalier et un palier. C'était le pavillon des classes, cinq en tout, qui étaient distribuées de chaque côté d'un corridor médian. Tout à fait au bout, c'était la bibliothèque riche de quelques revues vétérinaires d'actualité et surtout, de nombreux volumes traitant de médecine et de médecine vétérinaire datant du début du siècle ou de la fin du siècle précédent.

Au sud de ce pavillon D, le pavillon C qui lui était tout à fait semblable. Il logeait les divers laboratoires de chimie, de bactériologie, de parasitologie, de nutrition, de physiologie et de pathologie.

Le pavillon B était le plus vaste du campus. Il était en forme de T dont la barre horizontale était parallèle à la montée. La porte principale était quasi en face de la bretelle. Elle s'ouvrait dans la salle des étudiants qui était surmontée d'un dôme vitré. Cette salle était vaste, bordée de casiers sur deux murs, et disposait de quelques bancs. A droite de cette salle, on trouvait le grand laboratoire d'anatomie; à gauche, il y avait la clinique des petits animaux, avec ses salles d'examen et de chirurgie et le chenil. Du même côté et tout près, la salle de radiologie avec son appareil à rayons X dont on était très fier; c'était le premier appareil de cette nature dont profitait l'École.

Dans la base du T, on trouvait la clinique des grands animaux avec sa table de chirurgie, son parc de réveil et son brancard de contention pour les chevaux. Dans le coin sud-est, la pharmacie d'usage quotidien alors que sur le mur ouest était la série de bureaux des professeurs; sur le mur nord, à plancher surélevé, se voyait le laboratoire clinique.

L'hôpital-écurie était dans la partie sud-ouest de la barre du T et on y accédait par une porte placée tout près de celle de la clinique. Une grande cour extérieure couvrait la partie sud-ouest du terrain d'où on découvrait vers l'est, la bergerie-porcherie et une remise en ciment, une ancienne salle de tir; au-delà de la montée, le laboratoire de recherches vétérinaires et au loin, ce qui restait des baraques du camp des Signaleurs.



Dessin de l'aménagement intérieur du pavillon B: les cliniques, l'hôpital et le laboratoire d'anatomie de l'École de médecine vétérinaire de 1947 à 1964. (Source : Dr Jean-Baptiste Phaneuf)

Pour évoquer le début modeste de notre Faculté de médecine vétérinaire à Saint-Hyacinthe, nous proposons de revoir le contenu et l'organisation des pavillons B, C et D, soit ceux des cliniques, des laboratoires et des classes telles qu'elles étaient en 1947. Les photos des pages subséquentes témoignent de cette époque et proviennent toutes des archives de la Société de conservation du patrimoine vétérinaire québécois.



Entrée principale des cliniques de l'École de médecine vétérinaire, pavillon B



La salle d'examen de la clinique des petits animaux, pavillon B



La salle de chirurgie de la clinique des petits animaux, pavillon B



L'appareil de radiographie de la clinique des petits et des grands animaux, pavillon B



L'appareil de contention de la clinique des grands animaux, pavillon B



Table d'opération de la clinique des grands animaux de l'hôpital vétérinaire, pavillon B



Dispensaire de l'hôpital vétérinaire, pavillon B



Laboratoire de pathologie clinique localisé dans le pavillon B



L'écurie de la clinique des grands animaux à l'hôpital vétérinaire, pavillon B



Clinique ambulatoire en 1947, pavillon B. Dr René Pelletier avec deux étudiants, Philippe Demers et Lionel Chagnon.



Le laboratoire d'anatomie localisé dans une des ailes du pavillon B



Leçon d'anatomie avec le Dr Joseph Dufresne en octobre 1947 avec les étudiants de la promotion 1951.



Le laboratoire de pathologie, pavillon C



Le laboratoire de chimie et de biochimie, pavillon C



Le laboratoire de microbiologie, pavillon C



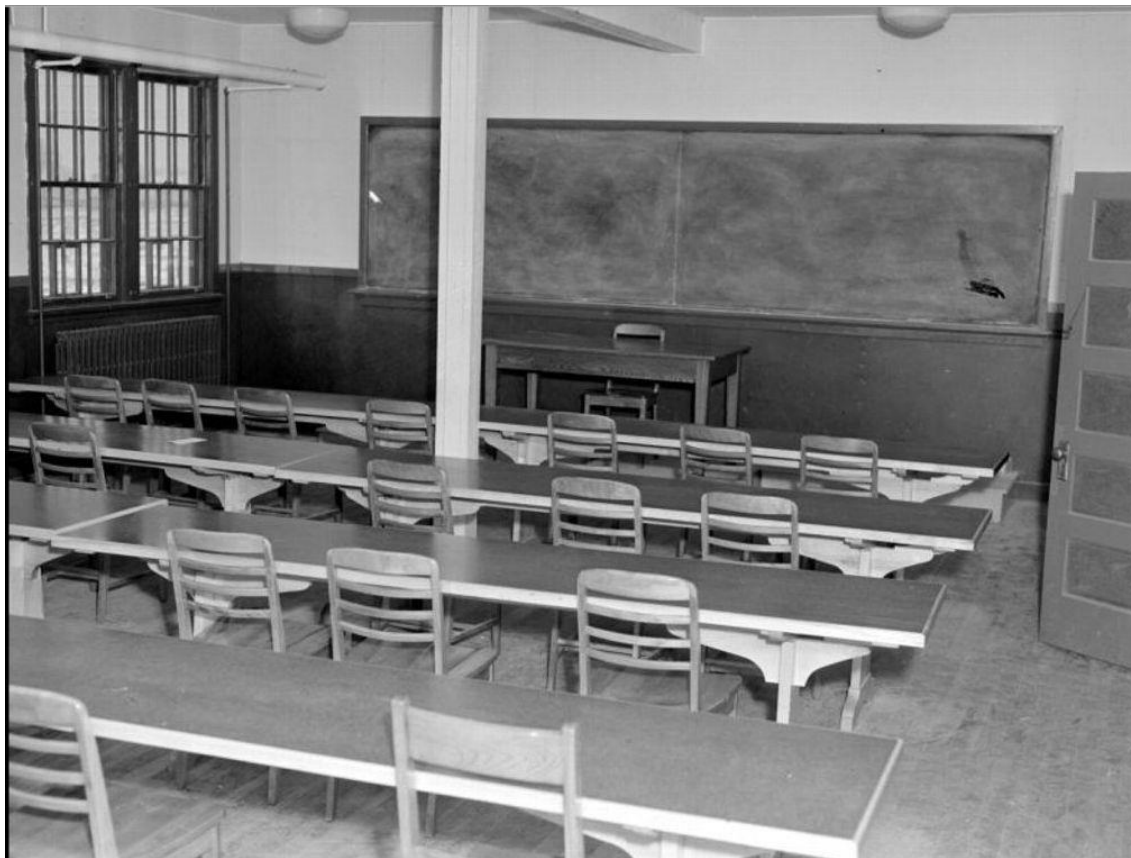
Le laboratoire de physiologie animale, pavillon C



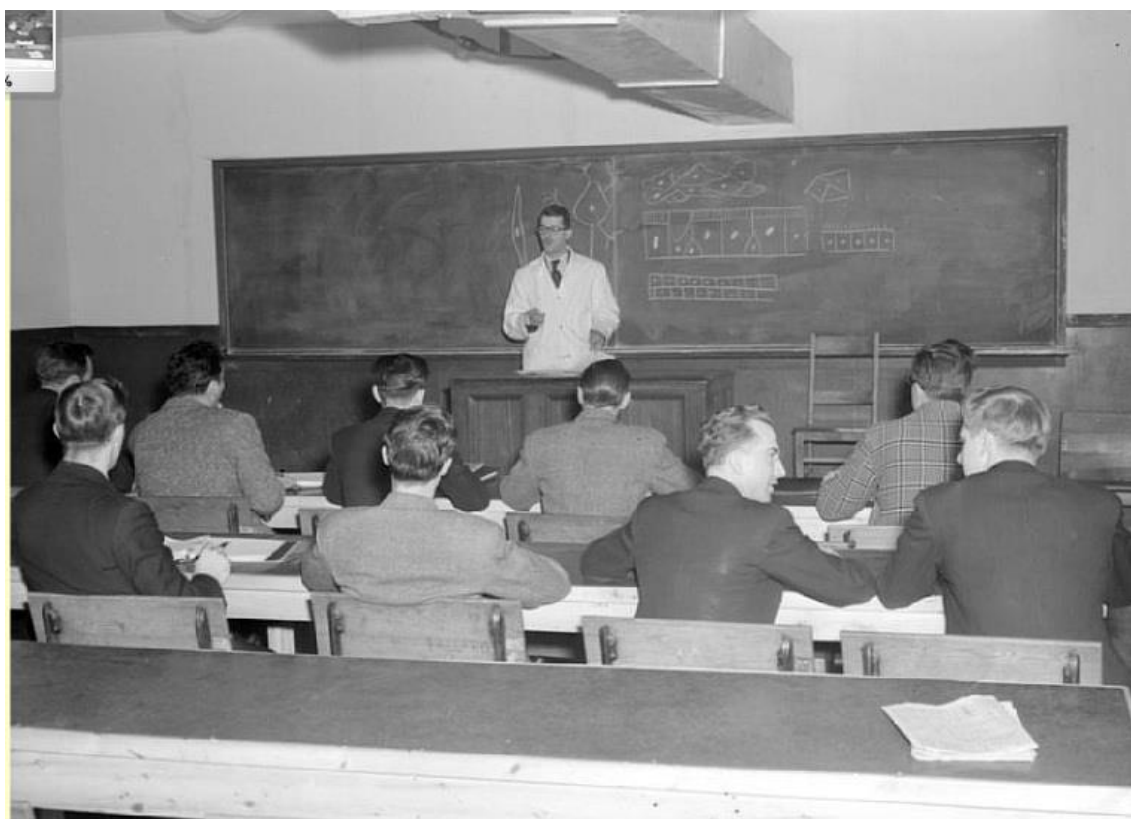
La bibliothèque de l'École de médecine vétérinaire en 1947 dans le pavillon D, sous la responsabilité de M. Rodolphe Borduas (archive SCPVQ).



La salle de lecture de la bibliothèque de l'École de médecine vétérinaire en 1947, pavillon D



L'une des cinq salles de classe de l'École de médecine vétérinaire en 1947, pavillon D



La salle de classe des étudiants de 1^{ère} année pour un cours d'histologie avec le Dr Jacques St-Georges en 1947 dans le pavillon D



Le bâtiment du laboratoire de recherche vétérinaire des services de santé animale
du ministère de l'Agriculture du Québec



Photo des 11 étudiants de 5^e année, inscrits en médecine vétérinaire en octobre 1947 (promotion 1948).
De gauche à droite : Jean-Marie Barrette, Gaétan Dorion, Roger Charpentier, Lucien Cournoyer, Clovis Tougas,
Georges Pagé, Lionel Chagnon, Philippe Demers, Ernest Richard, Marcel Barbier et Joachim Hébert.

La transformation ultérieure des bâtiments qui ont assuré l'implantation de l'enseignement de la médecine vétérinaire à Saint-Hyacinthe en 1947

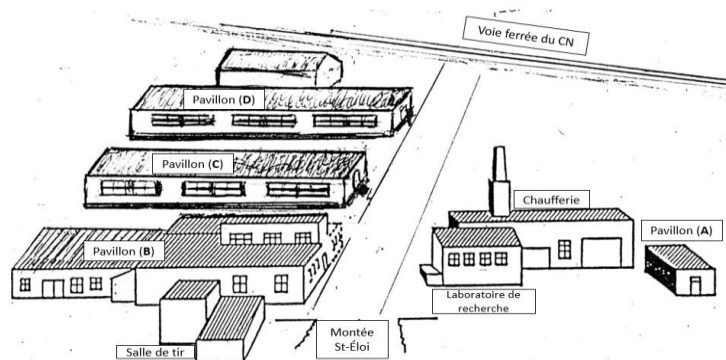
par Dr Armand Tremblay

Les fonctions de chacun des pavillons inaugurés le 28 octobre 1947, restent les mêmes jusqu'en septembre 1953. Avec l'inauguration du pavillon principal en octobre 1953, les pavillons A, D et C sont désaffectés; l'administration de l'école occupe maintenant le 1^{er} étage du nouveau pavillon, les classes et la bibliothèque, le 2^e étage et les laboratoires, le 3^e étage. Les pavillons C et D seront démolis vers 1957 pour permettre d'agrandir le pâturage de l'École de médecine vétérinaire. Le pavillon A sera démoli vers 1971. La vocation du pavillon du laboratoire de recherche va changer; il devient le laboratoire de physiologie. Le laboratoire de recherche déménage au sous-sol du nouveau pavillon.

Le pavillon B, celui de l'hôpital vétérinaire et du laboratoire d'anatomie, garde ses fonctions pour une plus longue période. En mai 1964, on inaugure le nouveau centre hospitalier vétérinaire. La clinique des grands animaux, la clinique ambulatoire, la salle de nécropsie et les laboratoires de diagnostic déménagent dans ce nouveau bâtiment. En 1967, la clinique des animaux de compagnie et le laboratoire d'anatomie sont relocalisés temporairement dans un édifice de la rue Lafontaine. Le pavillon des animaux de compagnie s'ajoute au bâtiment du centre hospitalier en 1973 et le laboratoire d'anatomie s'ajoute au pavillon principal en 1974.

Le pavillon B subit d'importantes modifications à la fin des années 1970; on démolit les sections du bâtiment qui avaient abrité la clinique des animaux de compagnie, le laboratoire d'anatomie et l'étable-écurie. Le bâtiment de la chaufferie a été démoli après 1975. La vocation du pavillon du laboratoire de physiologie est modifiée en 1975; ce pavillon devient le Café Étudiant. L'ancienne section de la clinique des grands animaux est transformée en animalerie et ultérieurement une partie de ce bâtiment abrite la clinique des oiseaux de proie. Ce dernier bâtiment a été démoli en février 2018.

Bâtiments de l'École de médecine vétérinaire de la province de Québec en 1947.



**Nouveau pavillon principal
inauguré en 1953**

L'INTÉGRATION DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE VÉTÉRAIRE À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL EN 1968

À l'automne 2018, on fêtera le 50^e anniversaire de la Faculté de médecine vétérinaire.

Dr Serge Larivière raconte comment s'est faite cette déterminante transition.



Créée en 1886, l'École vétérinaire française de Montréal devient en 1895 l'École de médecine comparée et de science vétérinaire, alors affiliée à l'Université Laval à Montréal et placée sous les auspices directs du Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec. En 1919, la succursale de l'Université Laval devient l'Université de Montréal (UdeM) et l'École de médecine comparée et de science vétérinaire est une des composantes constituantes. Elle demeure une école affiliée, même si la possibilité d'intégrer l'Université à titre de faculté lui fut offerte. Installée à Oka, elle intègre l'Institut agricole d'Oka et prend le nom d'École vétérinaire.

En 1947, l'institution s'implante à Saint-Hyacinthe et prend le nom d'École de médecine vétérinaire (ÉMV) de la Province de Québec. C'est le 26 octobre 1968 que le Ministère de l'Agriculture cède le campus de Saint-Hyacinthe à l'Université de Montréal (UdeM). L'institution prend alors le nom d'École de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal, avec le statut de Faculté.

L'intégration fait suite à la recommandation de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement (Rapport Parent) en 1964; c'est ainsi que les discussions en vue de l'intégration de l'ÉMV à une université avaient repris avec détermination. Le rapport avait alors suggéré que

l'intégration se fasse à l'UdeM. Fin 1965, en réponse à une lettre du recteur de l'UdeM indiquant son intérêt à intégrer l'ÉMV, le Ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, Alcide Courcy, soulève la possibilité que l'ÉMV puisse s'intégrer à l'Université Laval à Québec. Le 11 août 1966, le ministère forme donc un comité pour étudier la question. Ce comité présidé par B. Forest, directeur de la recherche au ministère, comprenait également J. Dufresne, directeur de l'ÉMV, A. Lagacé, professeur à l'ÉMV, J.M. Dionne, président du Collège des médecins vétérinaires, P. Caouette, chef des laboratoires du ministère, et P. Granger de l'Institut de technologie agricole. Le 15 novembre 1966, le comité remet son rapport, lequel recommande l'intégration complète de l'ÉMV à l'Université Laval. M. Granger s'oppose au déménagement des cliniques à Québec. Entretemps, les professeurs de l'ÉMV avaient formé leur propre comité.

Celui-ci était formé du directeur de l'ÉMV (J. Dufresne qui fut remplacé un peu plus tard par E. Jacques), O. Garon, P. Guay, A. Lagacé (qui s'est retiré après avoir été nommé sur le comité ministériel), D. Mongeau, J.D. Nadeau, J. Piérard et J. St-Georges. Le 22 novembre 1966, ce comité dépose un rapport dans lequel il est proposé que l'ÉMV demeure physiquement à St-Hyacinthe et qu'elle soit intégrée à l'UdeM.

Le Collège des médecins vétérinaires de la Province de Québec (aujourd'hui, l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec) est appelé à se prononcer sur la question. Un comité présidé par J.M. Dionne est constitué de H.P. Marois, M. Bourassa, R. Troalen, A. Lagacé, L. Desmarais, R. Giguère, P. Caouette et J. St-Georges. Le 28 décembre 1966, le comité remet son rapport dans une certaine controverse. Les recommandations suivantes s'y retrouvent : (1) l'intégration complète à une université québécoise impliquant le déménagement des facilités physiques; (2) le maintien de la gratuité scolaire; (3) le maintien des professeurs au Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation dont l'emploi ne

serait pas retenu par l'Université et, (4) la création d'un centre vétérinaire d'analyse et de recherche dans les facilités physiques aménagées à Saint-Hyacinthe.

Suite à une visite d'agrément en octobre 1967, le Council on Education de l'American Veterinary Medicine Association (AVMA) menaça la reconnaissance de l'ÉMV si celle-ci ne changeait pas de statut avant le 1^{er} novembre 1968. Cette non-reconnaissance par l'AVMA créait une double impasse, d'abord l'Université de Montréal ne pouvait plus décerner le diplôme DMV aux finissants et ensuite, le Collège des médecins vétérinaires ne pouvait plus accorder aux finissants la licence ou le droit de pratique.

L'Union nationale de Daniel Johnson avait remplacé les libéraux de Jean Lesage en 1966. Le nouveau ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, Clément Vincent, forme un nouveau comité ministériel en août 1968. Ce comité est composé des médecins vétérinaires suivants : P. Demers, député, E. Jacques, directeur de l'ÉMV, L. Cournoyer et R. Pelletier professeurs à l'ÉMV, et Camille Julien, du ministère; B. Lavigne, sous-ministre du ministère, qui en assurait la présidence; enfin, R. Bernatchez, adjoint parlementaire, complétait ce comité. Le comité se réunit le 9 août en l'absence de R. Bernatchez; le ministre, C. Vincent, participa à la réunion. Le 27 août, le comité remit son rapport dans lequel il était recommandé au Conseil des ministres de maintenir l'ÉMV à Saint-Hyacinthe et de l'intégrer à l'UdeM dès la mi-octobre 1968. Les raisons invoquées pour que l'ÉMV demeure à Saint-Hyacinthe étant que l'intégration physique totale à l'UdeM ou à l'Université Laval était impossible à cause d'un manque d'espace ou des inconvénients insurmontables que crée la présence de cliniques vétérinaires sur un campus universitaire et que la ville de Saint-Hyacinthe est un centre agricole idéal pour une institution de ce genre et que le matériel clinique et pathologique y est conséquemment abondant et varié. Il est à noter que l'AVMA exigeait seulement l'intégration pédagogique et administrative à une université, et que cela ne posait pas de problème que la future faculté demeure à Saint-Hyacinthe. Le fait que la Commission Parent ait suggéré que l'ÉMV soit intégrée à l'UdeM et que Saint-Hyacinthe ne soit qu'à 50 Km du campus principal de l'UdeM a joué en sa faveur. Cette dernière, en acceptant d'intégrer l'ÉMV s'engageait entre autres à construire le plus tôt possible les bâtiments dont les plans et devis étaient préparés accordant une priorité à la Clinique des petits animaux qui fut inaugurée en 1975.

Le 26 octobre 1968, on procéda officiellement à l'intégration de l'ÉMV en présence du Ministre de l'Agriculture et de la colonisation, C. Vincent, du Ministre de l'Éducation, J.G. Cardinal, du Recteur de l'UdeM, R. Gaudry et du Doyen de l'ÉMV, E. Jacques. Quoiqu'intégrée au même titre que les autres facultés de l'UdeM, elle conserva le nom d'École de médecine vétérinaire. Ce n'est qu'en 1976 que le nom de Faculté de Médecine vétérinaire apparut dans les entêtes des documents.



L'intégration de l'ÉMV à une université a eu une répercussion énorme sur sa mission. En effet, non seulement elle devait donner une formation professionnelle de niveau nord-américain, mais, dorénavant, elle devait devenir également une institution de recherche. D'ailleurs, en étant intégrée à l'UdeM, l'ÉMV s'associait à une grande université de recherche.

L'intégration à une université allait donc avoir un grand impact sur le corps professoral. Au moment de l'intégration, seulement 4 professeurs possédaient alors un Ph. D., plusieurs ne possédaient pas de formation post-DMV et ceci avait d'ailleurs donné lieu à des tractations serrées avec l'UdeM pour qu'elle accepte d'intégrer ces derniers au nouveau corps professoral. Éventuellement, les professeurs devront détenir un Ph. D ou au moins une formation supérieure pour les sciences cliniques. C'est ainsi que les jeunes professeurs ont obtenu un congé payé (dit de perfectionnement) pour parfaire leur formation à l'extérieur. Devant intégrer des activités de recherche, la charge de travail des professeurs se trouva transformée, ce qui impliquait une augmentation du nombre de

professeurs. De plus, plusieurs disciplines étant enseignées par des chargés de cours, il fallait donc créer de nouveaux postes de professeurs pour les remplacer par des personnes possédant les qualifications requises. Après 10 ans, le nombre de professeurs était passé de 24 à 45, et à titre comparatif, il atteint 84 de nos jours.

Une étape décisive dans l'évolution de l'Ecole de Médecine Vétérinaire

QUEBEC, le 26 octobre 1968 --- Parlant à St-Hyacinthe, à l'occasion de l'intégration de l'Ecole de médecine vétérinaire à l'Université de Montréal, M. Jean-Guy Cardinal, ministre de l'Education, a déclaré que cette intégration marque une étape décisive dans l'évolution de l'Ecole. "Elle devrait mettre un terme à toutes les fluctuations qu'a connues l'Ecole et qui ont imposé à son personnel beaucoup d'efforts et de dévouement", de poursuivre le ministre.

Faisant ensuite allusion à participation directe et constante à la vie universitaire qui découle de cette intégration, M. Cardinal a mentionné qu'elle ne peut manquer d'apporter à l'Ecole elle-même, à ses professeurs et à ses étudiants de nombreux avantages qui, s'ils ne sont pas toujours perceptibles, n'en sont pas moins réels. Au nombre de ces avantages, le ministre a souligné la participation à tous les services pédagogiques et administratifs, les échanges scientifiques, culturels ou simplement humains avec les professeurs, les étudiants et les administrateurs des autres écoles ou facultés.

Pour sa part, de continuer le ministre, l'Université de Montréal s'enrichit non seulement d'une équipe de professeurs et de chercheurs, mais elle étend son rayonnement à tout un secteur important de la vie de la nation.

En tant que ministre de l'Education, M. Cardinal a déclaré qu'il ne peut que se réjouir d'un événement qui constitue un autre pas dans la voie de la coordination et de l'unification du système d'enseignement du Québec.

En terminant, M. Cardinal s'est déclaré particulièrement heureux de constater que cette intégration a été désirée par



tous: le gouvernement, l'Ecole elle-même et l'Université, et qu'elle s'est réalisée dans l'harmonie la plus parfaite possible. "Je souhaite ardemment", de conclure le ministre, "que la collaboration qui a rendu possible cette réalisation se continue, de manière que l'Ecole de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal soit le centre par excellence des développements de l'art et des sciences vétérinaires, où professeurs et étudiants viendront en plus grand nombre encore travailler avec ardeur et fierté à l'expansion d'un important secteur de l'économie du Québec."

Extrait de *La Terre de chez Nous*, 6 novembre 1968, p14.

C'est en sciences cliniques que l'augmentation a été la plus marquée. Ceci s'explique par l'augmentation des cohortes d'étudiants au DMV qui sont passées de moins de 30 à près de 100, par l'implantation de nouveaux programmes professionnels, soit l'internat (IPSAV) et au début des années 1990, les programmes de résidence pour la formation de spécialistes (DÉS) qui se sont diversifiés et enfin, une modulation de la charge de travail pour la recherche. Les différents secteurs cliniques ont connu parallèlement une croissance avec une diversification soutenue des spécialités et l'engagement de plus en plus important de technicien(ne)s en santé animale (TSA).

Quant à la recherche, l'intégration a eu un impact énorme. Entre autres, nous avons vu arriver des professeurs (n=15) ayant une activité prédominante en recherche et dans l'encadrement d'étudiants aux cycles supérieurs. Les professeurs se sont regroupés à l'intérieur de structures de recherches (ex. CRRRA) pour leur permettre d'optimiser les ressources et accroître leur visibilité auprès de la clientèle aux études supérieures. À titre comparatif, en 2013, le financement de la recherche s'élève à plus de 6M\$ et les professeurs ont rédigé 400 publications.

La formation partielle ou complète de même que les années de ressourcement professionnel (congrés sabbatiques) des professeurs à l'extérieur des frontières et les activités de recherche ont contribué à l'établissement de nombreuses collaborations internationales. Ainsi, la Faculté et ses professeurs rayonnent à travers le monde tel en témoignent les nombreuses invitations à titre de conférenciers, d'experts ou collaborateurs à des projets internationaux. Finalement, c'est en 1985 que la Faculté obtint pour la première fois l'agrément complet de l'AVMA.

En 2016, la FMV accueille plus de 450 étudiants au DMV, 27 à l'internat, 35 dans les programmes de spécialités (DÉS), 89 à la M. Sc., 42 au Ph. D. et 12 en Post-Doc.; en plus des 84 professeurs réguliers, il y a une cinquantaine de vétérinaires spécialistes qui participent aux activités du CHUV; enfin plus de 350 personnes non-enseignantes soutiennent les activités sur le campus de Saint-Hyacinthe. On retrouve donc plus de 1100 personnes sur le campus qui continue à s'étendre et se restructurer. Toutes les activités menées sur le campus nécessitent un budget s'élevant à plus de 50M\$ annuellement.

Au début des années 1970, lorsqu'on planchait sur les plans d'un nouvel immeuble qui hébergerait la salle de nécropsie entre autres, on s'interrogeait sur l'occupation des locaux de ce nouvel immeuble. En 1985, lorsqu'on inaugura ce nouvel édifice (« Nouveau Pavillon ») qui répondait à une condition d'obtention de l'agrément complet de l'AVMA, cela ne suffisait pas à remplir nos besoins d'espaces. En 1999, la FMV perdit son statut d'agrément complet principalement en raison des carences budgétaires, de ses infrastructures incomplètes ou désuètes et de la nécessité de consolider son corps professoral. Le nombre et les qualifications des professeurs avaient augmenté et les activités des différents secteurs, tant en recherche qu'au Service de Diagnostic et en clinique étaient en plein essor dans des locaux inappropriés. Il s'est alors ajouté de nombreux pavillons dont le 1500 rue des Vétérinaires et un agrandissement important du CHUM et de son budget ce qui permit à la FMV de recouvrer son agrément complet en 2005. La FMV n'a pas fini de se développer comme le permettent d'entrevoir les nombreux projets qui sont sur la table à dessin. Pouvons-nous nous imaginer ce que sera la Faculté dans un autre cinquante ans? Déjà, un nouveau bâtiment imposant est prévu pour permettre d'accueillir des cohortes de 125 étudiants dans des locaux mieux équipés pour l'enseignement d'aujourd'hui (techniques de simulation d'animaux vivants) en plus d'intensifier la formation continue. L'acquisition des facilités libérées par le CIAQ sur la rue Sicotte est sur le point d'être finalisée. Le renouvellement des 9 postes de chercheurs obtenus dans le cadre du programme des Actions structurantes de 1985 permettra de redonner un nouvel élan à la recherche.

L'intégration de l'École de Médecine vétérinaire en Faculté de l'Université de Montréal a permis en à peine cinq décennies de faire un pas de géant dans tous les volets de sa mission sans exception : enseignement, recherche et service à la collectivité. Méconnue naguère à l'échelle nationale et internationale, la FMV de l'UdeM a une renommée tangible aujourd'hui, même si elle ne peut ni ne doit vivre sur ses acquis. Pendant toutes ces années, la FMV, par sa grande et ses petites histoires, a joué un leadership remarquable en santé animale québécoise ainsi qu'en santé publique vétérinaire. Souvenons-nous des artisans d'hier qui ont eu cette vision, cette passion et cette détermination créant le chemin sur lequel tout l'essor s'est construit et a rayonné.

Mosaïque des professeurs de la Faculté de médecine vétérinaire en 1968



Il est rare d'avoir une mosaïque représentant les professeurs d'une faculté; nous sommes plutôt habitués de voir des mosaïques de finissants et, dans le passé, des mosaïques de finissants incluant des membres de la direction.

Cette mosaïque a été réalisée afin de souligner l'intégration officielle, le 26 octobre 1968, de l'École de médecine vétérinaire à titre de Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal.

Verticalement, de gauche à droite, les professeurs et les membres de la direction, Dr Pierre Lamothe, Dr Jean Flipo, Dr Patrick Guay, Dr Philodore Choquette, Dr Robert J. Harrison, Dr Robert Rioux, Dr Maurice Rouleau, Dr Jean-Guy Lafortune, adjoint au doyen-éducation permanente, Dr Jean Piérard, secrétaire, Dr Joseph-Désiré Nadeau, adjoint au doyen-administration, Dr Ephrem Jacques, doyen, Dr André Lagacé, directeur de département, Dr René Pelletier, directeur de département, Dr Lucien Cournoyer, vice-doyen, Dr Olivier Garon, directeur de département, Dr André Chalifoux, Dr Raymond Roy, Dr Louis-Philippe Phaneuf, Dr Romain David, Dr Louis-de-Gonzague Gélinas, Dr Joseph Dufresne, Dr Jean-Louis Fréchette.

L'HISTOIRE DE L'AGRÈMENT DE LA FMV (2)

Dr Raymond Roy raconte le deuxième volet du parcours sinueux de celui-ci ...



L'agrément (accreditation en anglais) par l'American Veterinary Medical Association (AVMA) a toujours représenté un défi de taille pour la Faculté.

Second d'une première partie publiée l'an dernier (Le VÉTÉran, Volume 31, Hiver 2017), cet article analyse les circonstances qui permirent à l'enseignement vétérinaire québécois d'être reconnu et agréé par l'AVMA pour la première fois en 1920¹.

L'École de médecine comparée et de science vétérinaire a contribué largement à l'obtention de cette renommée grâce à des améliorations majeures qui se sont réalisées à partir de 1895, et ce, jusqu'en 1918. Ces améliorations comprennent, en particulier, la réorganisation de l'enseignement, le déménagement de l'École dans l'édifice de l'Université Laval à Montréal et, par la suite, son installation dans de nouveaux locaux construits spécifiquement pour elle.

Le 21 décembre 1895, l'École de médecine comparée et de science vétérinaire devint une corporation, ce qui sanctionnait la fusion de 1893 des trois écoles vétérinaires existantes, soit l'École vétérinaire française de Montréal de Victor Théodule Daubigny, l'École vétérinaire de Montréal d'Orphir Bruneau et l'École vétérinaire de Québec de Joseph-Alphonse Couture. Il était prévu qu'elle devait être rattachée à l'Université Laval à Montréal à



titre d'école agrégée. L'École fusionnée était dirigée par un conseil d'administration, composé majoritairement de vétérinaires. Elle était placée sous la tutelle du ministère de l'Agriculture du Québec qui lui octroyait des subventions.

La nouvelle École était située dans les locaux de l'Université Laval au 185 de la rue Saint-Denis, à Montréal. Elle disposait d'un plus grand nombre de professeurs, de laboratoires spécialisés, d'une bibliothèque, de salles de classe mieux équipées et d'un musée d'anatomie. L'enseignement clinique était donné dans l'ancien hôpital de Victor Théodule Daubigny, sur la rue Craig, au 378-380. Le décès de V. T. Daubigny est survenu le 11 décembre 1908. Il pouvait être très fier de ce qu'il avait accompli pour la profession vétérinaire. Celle-ci pouvait, dorénavant, se comparer aux autres professions. Son avenir était assuré. Lorsque son fils, François Théodule Daubigny, devint directeur le 14 janvier 1909, celui-ci commença un long processus de révision des cours. De plus, il créa de nouvelles chaires, dont celles de maladie contagieuse, d'inspection des viandes, d'inspection du lait, de chimie alimentaire, de parasitologie et de zootechnie.

Les années 1908 à 1914 furent très prospères : le nombre d'inscriptions atteignit 63 étudiants dans les meilleures années. Toutefois, après 1914, date qui coïncide avec le début de la Première Guerre mondiale, le nombre d'élèves chuta, pour ne reprendre qu'après la fin de la guerre en 1918. Cette augmentation du nombre d'élèves pouvait s'expliquer, entre autres, par des modifications apportées au programme de formation. Le nombre d'années d'études passa de 3 à 4 ans, et le nombre de mois par année, de 6 à 8. Ces changements eurent pour conséquence d'augmenter le nombre de cours et de professeurs et, bien entendu, d'améliorer les finances de l'institution. Il s'ensuivit que l'École de médecine comparée et de science vétérinaire de Montréal se retrouvait, en 1918, sur le même pied d'égalité que les autres écoles vétérinaires existantes en Amérique, du point de vue de la durée des études, comme celle de New York.

¹ Les documents et les photos proviennent des archives de l'Université de Montréal (Fonds E 57) et de la Société de conservation du patrimoine vétérinaire québécois.

Entre 1911 et 1918, le développement des infrastructures est spectaculaire. Il a eu comme point de départ une lettre du ministère de l'Agriculture, datée du 4 février 1911. Celui-ci s'interrogeait sur l'organisation et la qualité de l'enseignement pratique. Il s'ensuivit que, le 30 mars 1911, le secrétaire du ministère de l'Agriculture envoya une lettre à la direction de l'École, dans laquelle il demandait à celle-ci qu'une réforme de l'enseignement ait lieu. Il mentionnait également que les bâtiments et les laboratoires situés dans l'édifice de l'Université Laval sur la rue Saint-Denis n'étaient pas adéquats. De plus, il notait que les installations de la clinique de la rue Craig ne

convenaient plus aux besoins de l'enseignement clinique et que l'encadrement des étudiants y faisait défaut. Peu après, dans une autre lettre, le ministre annonçait sa visite à Montréal pour discuter de la question avec la direction de l'Université.



C'est à la suite de cette rencontre qu'un nouvel édifice fut construit sur la rue De Montigny pour l'enseignement. Il fut terminé en octobre 1913 et inauguré en 1914. Cet édifice abritait le Collège de chirurgie dentaire de Montréal et l'École de médecine comparée et de science vétérinaire de l'Université Laval à Montréal. La visite du ministre semblait avoir porté des fruits. Toutefois, la clinique demeurait sur la rue Craig.

L'extrait du rapport des inspecteurs du conseil d'Agriculture de la province de Québec de 1914 décrit la visite du nouvel édifice. Le 16 juillet 1914, les commissaires Hormisdas Pilon, vétérinaire et député de Vaudreuil, Joseph Lafontaine, Robert Skillen et J. S. Messier ont visité les nouveaux locaux de l'École de médecine comparée et de science vétérinaire. Ils étaient accompagnés du chanoine Dauth, vice-recteur, de F. T. Daubigny, directeur, et d'A. Dauth, administrateur-trésorier de l'École, ainsi que de nombreux professeurs.

Le rapport indique en ces termes ce que les inspecteurs ont observé :

« Cette école est maintenant installée dans une nouvelle bâtisse très moderne, construite au coin des rues De Montigny et Saint-Hubert à Montréal. Les salles destinées aux cours sont très spacieuses. On y voit des salles pour les cours de chimie, de bactériologie, d'histologie, d'analyse du lait, d'examen des viandes et de chimie alimentaire avec des laboratoires bien outillés. Une salle est réservée au musée qui contient une très intéressante collection de pièces pathologiques et une autre salle renferme la bibliothèque qui a actuellement quelques centaines de volumes. Cette bibliothèque est à la disposition des professeurs et des élèves. Dans les salles de l'École, on voit aussi une lanterne à projection qui sert aux professeurs pour leurs cours. »

« Dans les salles des cours, nous avons admiré l'installation qui ne laisse rien à désirer et qui permet à chaque élève de travailler à son pupitre sans être dérangé par son voisin. Chaque élève a devant lui ou dans son pupitre tout l'outillage voulu pour son travail. Toutes ces salles sont très bien éclairées et d'une propreté impeccable. »

« Pour l'enseignement clinique, les élèves vont à l'infirmerie vétérinaire, dirigée par M. Du Jardin, rue Craig. »

Le rapport fait aussi état du criant besoin d'avoir un hôpital à proximité de l'École :

« Cette institution est urgente (l'hôpital) afin de compléter leur œuvre et donner un enseignement clinique suivi aux élèves. Les revenus qu'ils ont à leur disposition ne sont pas suffisants pour engager à cette dépense, mais ils comptent beaucoup sur l'aide que pourra leur donner le gouvernement. »

À la lecture de ce rapport, le directeur, François Théodule Daubigny, était heureux de prendre connaissance des conclusions qui y étaient faites. Le 25 janvier 1915, il envoya une lettre au ministre de l'Agriculture, l'honorable J. E. Caron. Il insistait auprès de celui-ci pour que se concrétise la principale recommandation du rapport, soit celle de construire un nouvel hôpital à proximité de l'École. L'hôpital actuel était vétuste et était le même que celui qui fut fondé par Victor Théodule Daubigny, son père, il y avait de cela trente ans (1885).

	
École de Médecine Comparée et de Science Vétérinaire de Montréal Agrégée à l'Université Laval COIN DE MONTIGNY et ST-HUBERT	
<i>Montréal, 1914</i>	
ÉTAT COMPARATIF DES RECETTES entre l'École Vétérinaire de Toronto et l'École Vétérinaire de Laval à Montréal.	

L'École Vétérinaire de Toronto reçoit:	
A.- De l'Université de Toronto	\$ 35,000.00
B.- Du gouvernement provincial	31,978.88
C.- Du gouvernement fédéral	15,607.85
D.- Des élèves - 231 à \$85.00	<u>19,635.00</u>
Total:	\$ 102,221.73
L'École Vétérinaire Laval reçoit:	
A. - De l'Université Laval	\$ 10,000.00
B. - Du gouvernement provincial	3,500.00
C. - Du gouvernement fédéral	4,392.15
D. - Des élèves - 52 à \$42.50	<u>2,210.00</u>
Total:	\$20,102.15
Surplus reçu par Toronto	\$82,119.58

De plus, dans cette lettre, il rappelait au ministre que, lors du 1^{er} Congrès des médecins vétérinaires de la province de Québec, tenu les 20 et 21 janvier 1915, « les 220 membres du congrès [avaient] admiré les installations de [la] nouvelle école, mais [avaient] été frappés, par contre, de l'état de vétusté, de l'hygiène défectueuse et de l'insuffisance de [l'] hôpital où se [donnait] l'enseignement clinique ».

Une résolution adoptée par les congressistes mentionnait, entre autres, qu'« il [était] on ne peut plus essentiel qu'un hôpital vétérinaire équipé convenablement soit mis à la disposition des élèves pour y étudier d'une façon pratique les maladies et le traitement des animaux ». Ils espéraient qu'enfin le gouvernement provincial soit amené à aider généreusement l'Université Laval pour ce qui est de la construction de cet hôpital. Il notait également « que [les] élèves [étaient] moins favorisés que ceux de l'École de Toronto, qui [recevaient] l'enseignement clinique dans l'hôpital construit par le gouvernement d'Ontario ».

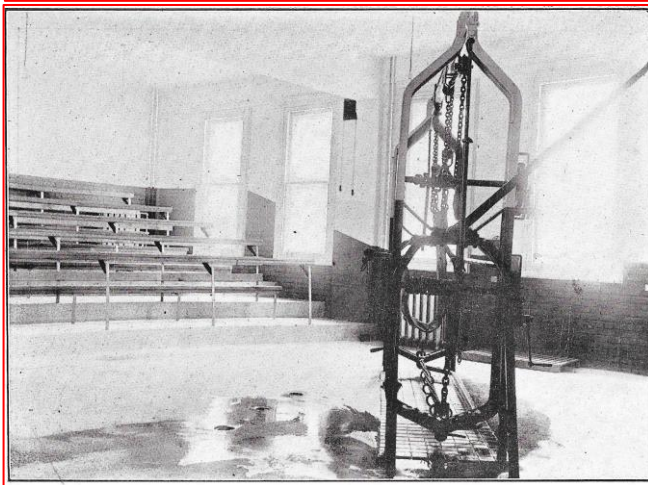
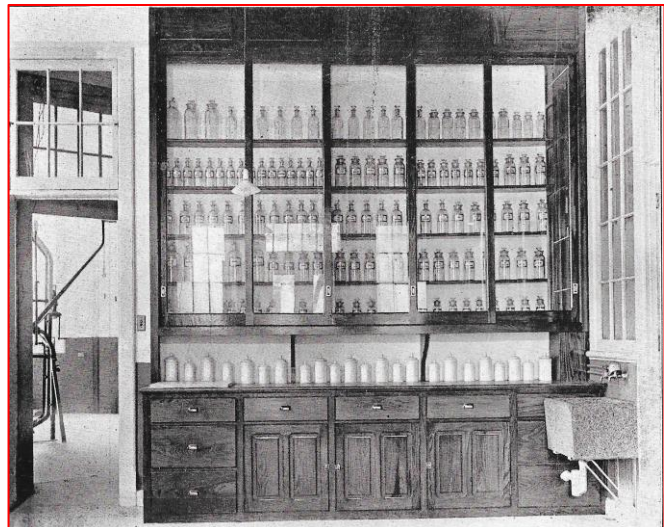
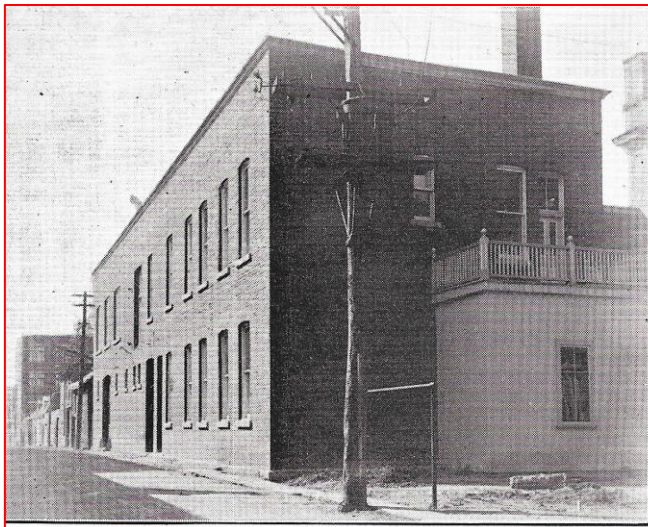
Cette lettre se terminait par un argument cher au ministre que, « [s'ils avaient] un hôpital moderne pour l'enseignement pratique, comme Toronto [ils étaient] sûrs que le nombre de [leurs] élèves augmenterait, ce qui donnerait droit à une plus grande part de la subvention fédérale ».

Le tableau ci-haut, annexé à la lettre, compare les revenus des deux Écoles vétérinaires canadiennes en 1914, soit l'Ontario Veterinary College et l'École de médecine comparée et de science vétérinaire de l'Université Laval à Montréal.

Finalement fut créé l'hôpital tant attendu. Le ministre de l'Agriculture vint à la rescousse de l'École de médecine comparée et de science vétérinaire en lui octroyant, le 18 juin 1917, une subvention de 35 000 \$ afin d'entreprendre la construction d'un hôpital moderne et de grande dimension, somme qui fut déboursée sur 5 ans.

En juin 1917, l'École acheta sur la rue Saint-Hubert un terrain de 57 pieds de largeur par 65 pieds de profondeur, qui était contigu à la propriété de l'École, et ce, « pour le prix de treize mille piastres ». Le même mois, le conseil de l'École signa un contrat avec F. Dufresne pour la construction d'un hôpital vétérinaire en tenant compte des plans adoptés par l'École; « les frais de construction ne [devaient] pas excéder la somme de quarante-trois mille piastres et [...] ledit entrepreneur [recevait] dix pour cent de commission pour ses frais ».

Puis, en octobre 1918, on inaugurait le nouvel hôpital en présence du premier ministre et de nombreux dignitaires.



En 1920, l'École était agrégée à l'Université de Montréal, et elle devint l'une des facultés de l'université nouvellement créée. Elle s'appelait dorénavant École de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal. Dans le rapport annuel 1920-1921 de l'École adressé au ministre de l'Agriculture, le directeur, François Théodule Daubigny, annonçait fièrement la grande nouvelle que l'École était agréée par l'AVMA :

« [...] la reconnaissance de notre École par l'Association Vétérinaire des États-Unis [AVMA] comme une école de première classe : reconnaissance décernée après une minutieuse enquête, faite par Messieurs le Dr Casius Way, président de l'AVMA Educational Committee et par le Dr Bergman, professeur à Ames, Iowa, secrétaire du même comité; ces messieurs ont tenu une séance d'une journée, le 28 juillet 1920, après sérieuse considération leur rapport à la commission de l'American Veterinary Medical Association nous a été des plus favorable. »

Il poursuit ainsi : *« Ce rapport nous place comme École de 1^{re} classe, ce qui fait de notre école l'équivalente des Écoles supérieures des États-Unis, et en plus permet aux gradués [diplômés] de notre école d'obtenir une licence leur permettant de pratiquer dans tous les États sans être obligés de suivre de cours supplémentaires dans une des écoles reconnues des États-Unis. »*

Il terminait son propos par une phrase qui ne cesse de résonner jusqu'à nos jours, et qui se veut un leitmotiv : *« C'est un grand pas vers le progrès, il nous reste maintenant à conserver ce titre en permanence. »*

L'école fondée par Victor Théodule Daubigny en 1886 atteignait ainsi un niveau de développement comparable à celui des meilleures écoles d'enseignement vétérinaire du continent. Le directeur, François Théodule Daubigny,

témoigna sa joie et sa reconnaissance envers l'American Veterinary Medical Association, dans le cadre de son 60^e Congrès annuel, tenu à Montréal du 27 au 31 août 1923. Il y donna une conférence qui fut par la suite publiée dans le JAVMA. Il en profita pour relater l'histoire de l'enseignement vétérinaire, depuis la fondation de la première école à Montréal, en 1866, jusqu'au moment où l'École de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal fut agréée par l'AVMA.

Cet heureux dénouement était le fruit de dizaines d'années consacrées à reconstruire l'École et à améliorer son programme d'enseignement pour le rendre comparable à celui des autres institutions agréées par l'AVMA. Le développement des infrastructures de l'École, dont un l'hôpital tout neuf qui remplaça celui de la rue Craig, un programme de 4 ans d'études adopté durant cette période, de même que le statut d'école de l'Université de Montréal qui était nouvellement créée, ont contribué largement à faire en sorte que l'École devienne agréée.

Malheureusement, les années qui suivirent furent caractérisées par une crise, celle du déclin de l'enseignement vétérinaire nord-américain, qui atteignit un maximum en 1928. La disparition du cheval comme moyen de transport dans les villes et les villages avait de toute évidence contribué à créer cette crise. Les cliniques des écoles vétérinaires, largement vouées aux soins des chevaux, avaient subi des baisses considérables de revenus. De plus survint une chute des inscriptions dans les écoles qui occasionna une baisse des revenus provenant de frais de scolarité et des subventions de l'État qui étaient accordées en fonction du nombre d'étudiants.

Cette crise frappa de plein fouet l'École de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal. Comme aux États-Unis, les pertes monétaires qui accompagnèrent la baisse substantielle d'inscriptions et de revenus tirés de la pratique vétérinaire de l'hôpital de l'École firent en sorte que la direction de l'Université de Montréal décida précipitamment d'abandonner celle-ci aux Pères trappistes, qui dirigeaient alors l'Institut agricole d'Oka.

La première inspection par l'AVMA de l'École vétérinaire d'Oka, qui était maintenant affiliée, et non pas agréée, à l'Université de Montréal, eut lieu le 1^{er} février 1930, soit dix-huit mois après le déménagement de l'École de Montréal à Oka, à l'été 1928. Ce nouveau statut faisait en sorte qu'elle n'était plus dépendante de l'Université pour son financement; dorénavant elle relevait de l'Institut agricole d'Oka et des Pères trappistes.

Cette inspection a été faite par le docteur A. A. Étienne à titre de représentant de la direction de l'AVMA, organisme dont il avait été vice-président à deux reprises et aussi en tant que président du Collège des médecins vétérinaires du Québec. Elle avait pour but de constater l'état des installations d'Oka après le déménagement. Dans sa lettre du 13 février 1930, adressée au R. P. Léopold, maintenant directeur de l'École, le docteur A. A. Étienne résumait de la façon suivante les résultats de son inspection :

« Permettez-moi de vous dire qu'à ma grande surprise, au point de vue du matériel enseignant, il n'y a eu aucune amélioration. J'ai trouvé les salles de cours dans un état pitoyable (malpropre, en mauvais ordre, etc.) même condition dans le laboratoire, aucune salle de chirurgie (la table d'opération n'a pas encore été montée), aucune clinique canine ou féline, etc. ». Il conclut que *« dans les conditions présentes il m'est tout à fait impossible de faire un rapport favorable ».*

Le déménagement de l'École de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal à Oka, qui devait raviver l'enseignement vétérinaire québécois, n'a pas eu lieu. Tout est à reconstruire.

Que s'est-il passé pour que l'École se retrouve dans un tel état ?
Sur quelles bases, la décision de déménager à Oka fut-elle prise ?

Suite de « L'histoire de l'agrément de la FMV » dans le troisième article dans les pages suivantes.

L'HISTOIRE DE L'AGRÈMENT DE LA FMV (3)

Dr Raymond S. Roy raconte le troisième volet de ce parcours sinueux².



L'agrément (Accreditation en anglais) par l'American Veterinary Medical Association (AVMA) a toujours représenté un défi de taille pour la Faculté. L'enchaînement des événements a toujours fait progresser notre Faculté.

Moins de 100 ans plus tôt, quels sont les véritables enjeux et circonstances du déménagement de l'École de médecine vétérinaire affiliée à l'Université de Montréal à l'Institut agricole d'Oka?

Il importe de dire que la décision finale de 1928 de déménager l'École de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal avait été prise de façon précipitée. Cette décision reposait sur quatre grands constats: (1) le nombre d'étudiants inscrits et de diplômés diminuait constamment depuis plusieurs années (figure1) ; (2) la baisse des revenus globaux de l'École, ainsi que le nombre de cas cliniques à l'hôpital, engendrait des problèmes financiers; (3) les liens qu'entretenait l'Université avec l'Institut agricole d'Oka, déjà école affiliée de celle-ci, furent également pris en compte ; (4) et la localisation en milieu rural de l'Institut représentait un avantage.

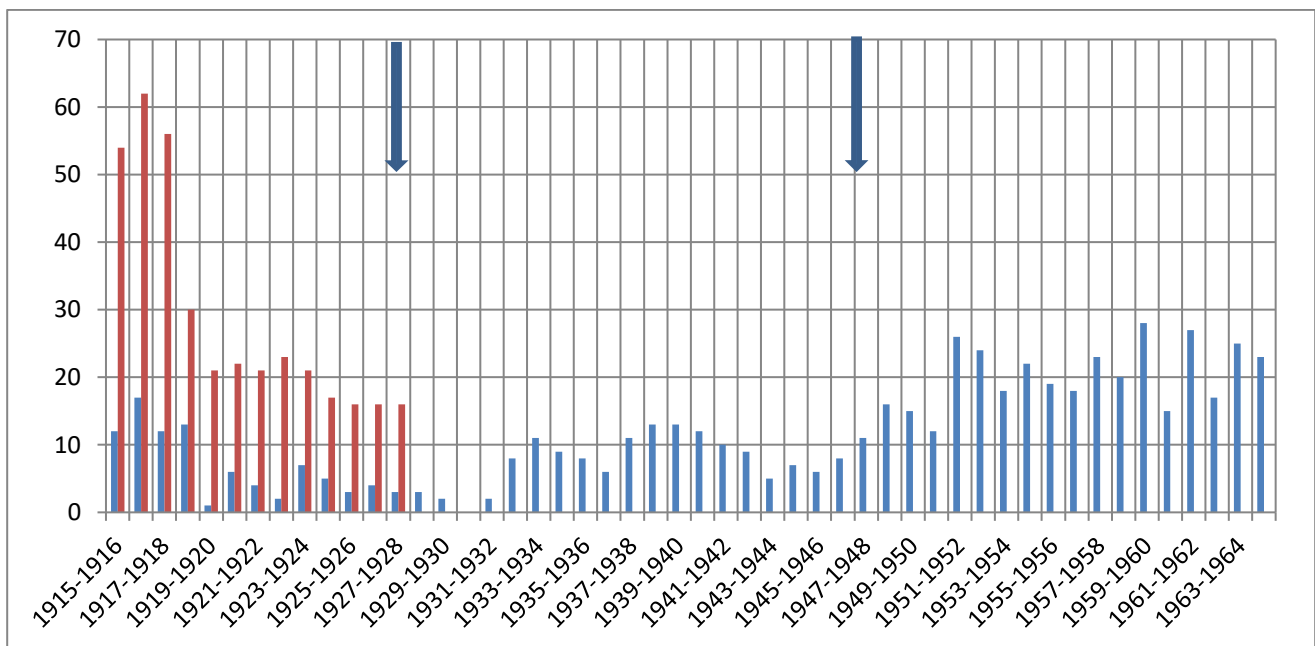


Figure 1. Évolution du nombre de diplômés de 1915 à 1965 et du nombre d'étudiants inscrits de 1915 à 1928. Nombre de diplômés de 1916 à 1964 en **bleu** et nombre total d'étudiants de 1916 à 1928 en **rouge**. Deux dates importantes : 1928, déménagement à Oka et 1947, installation à Saint-Hyacinthe.

La figure 1 fait ressortir la diminution du nombre total d'étudiants et de diplômés de 1915 à 1928, année du déménagement à Oka. Le nombre de diplômés ne s'améliora guère et ne dépassa que rarement le chiffre de 10, à Oka. Puis, à Saint-Hyacinthe, il ressort que le nombre de diplômés ne cessa d'augmenter et alla même au-delà de la vingtaine. Le déménagement de l'École à Oka, qui a eu lieu à l'été 1928, eut des répercussions très négatives sur l'obtention de l'agrément de l'AVMA, et ce, durant plusieurs décennies.

² Les documents cités dans cet article proviennent des archives de l'Université de Montréal (Fonds E 57 de la Faculté de médecine vétérinaire et Fonds E 82 de l'Institut agricole d'Oka), ainsi que de la Société de conservation du patrimoine vétérinaire québécois de Saint-Hyacinthe.

Les résultats le confirment à la suite d'une première inspection, faite par le docteur Étienne, représentant de la direction de l'AVMA. Celui-ci envoya, le 13 février 1930, une lettre au directeur de l'École dans laquelle il mentionnait qu'il lui était « *tout à fait impossible de faire un rapport favorable* ». Nous pouvions y déceler sa grande déception devant l'état de l'École nouvellement déménagée à Oka et le manque de ressources pour offrir un enseignement vétérinaire québécois de qualité. Soulignons que celui-ci avait été vice-président de l'AVMA à deux reprises et qu'il était à ce moment le président du Collège des médecins vétérinaires du Québec. Il était aussi le propriétaire de l'un des hôpitaux vétérinaires des plus réputés de Montréal (Figure 2).

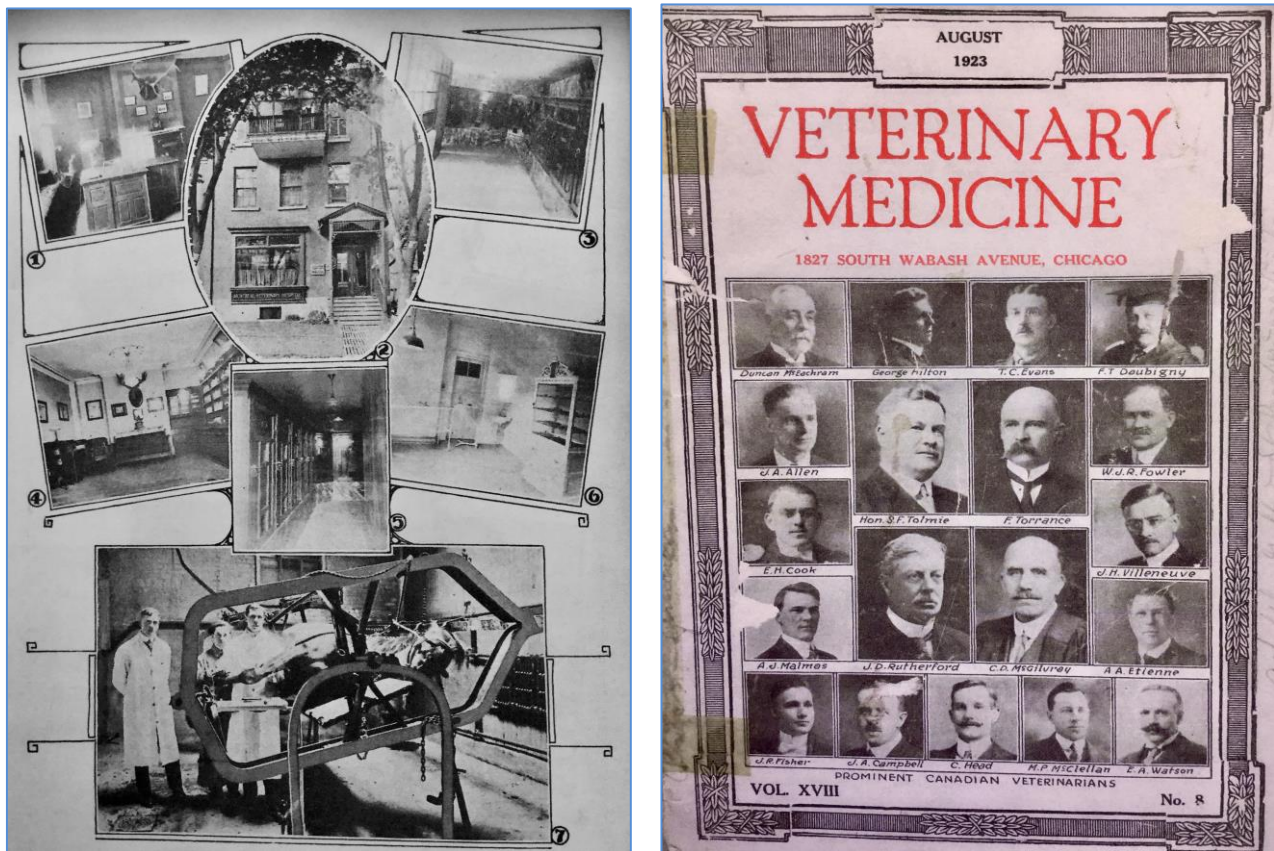


Figure 2. À gauche, l'hôpital du Dr Étienne; à droite, la page de couverture de l'American Journal Veterinary Medicine de l'époque, numéro spécial de la réunion annuelle de l'AVMA à Montréal en 1923.

Source: Veterinary Medicine, Vol. XVIII, No. 8. August 1923, couverture et page 754.

Pour l'Université de Montréal, le déménagement de l'École de médecine vétérinaire à Oka représentait un double avantage; d'une part, l'Université se départissait de l'École déficitaire, en faisant en sorte qu'elle fasse partie de l'Institut agricole d'Oka et, d'autre part, cela permettait d'avoir recours à des professeurs du programme d'agriculture pour l'enseignement de matières communes aux deux programmes, comme la chimie organique et biologique, la zootechnie, la botanique, la génétique, l'aviculture et l'apiculture.

Il est à noter que le processus décisionnel s'était amorcé en 1925 et était en lien avec la suggestion du ministère fédéral de l'Agriculture, qui visait à analyser l'opportunité d'uniformiser l'enseignement vétérinaire au pays. Pour ce faire, le président du conseil d'administration de l'Université, le sénateur Béique, demanda par lettre le 15 décembre 1925, l'avis du docteur Georges Hilton, directeur du Health of Animal Branch du ministère de l'Agriculture, et celui du docteur C. D. McGilvray, directeur (Principal) de l'Ontario Veterinary College (OVC) de Guelph, en ce qui avait trait à l'enseignement vétérinaire donné à Montréal.

Dans sa réponse, le directeur McGilvray souleva, entre autres, la question de la localisation de l'École en fonction de l'accès à des populations animales pour des fins d'enseignement. Il considérait que, en ce qui concernait les petits animaux, les chevaux et l'inspection des aliments, il n'y avait pas de problèmes avec la localisation montréalaise de l'École ; par contre, pour ce qui était des animaux de la ferme, il soulignait les difficultés qu'engendrait le fait d'être localisé dans une zone très urbanisée comme Montréal, qui était, à cette époque, la ville la plus peuplée du Canada. Il présenta alors le modèle de l'école de Guelph, sise en milieu rural à proximité d'un cheptel abondant et de l'Ontario Agricultural College (OAC). Cette conclusion a sans aucun doute été retenue par la direction de l'Université comme étant une possibilité d'autant plus que les étudiants vétérinaires fréquentaient, depuis 1921, l'Institut agricole d'Oka pour les cours pratiques de zootechnie ainsi que pour les autres matières reliées à l'élevage. En outre, la lettre du docteur McGilvray soulignait le faible nombre d'étudiants qui fréquentaient, en 1925, l'École de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal, la seule école francophone du Canada. En tout, 25 étudiants y étaient inscrits. Il relevait également que, durant cette période où toutes les écoles vétérinaires d'Amérique du Nord rencontraient des difficultés de recrutement, l'OVC réussissait tout de même à attirer 66 étudiants. En tant que seule école anglophone du Canada, elle pouvait recruter les étudiants de toutes les provinces ainsi que des citoyens américains. Toutefois, seulement un tiers de ses étudiants provenaient de l'Ontario, alors que les deux tiers venaient du reste du Canada et des États-Unis, incluant des anglophones du Québec. En fait, le nombre des étudiants ontariens à l'OVC était sensiblement moindre que celui des étudiants québécois à l'École de Montréal, soit 22 et 25 respectivement.

Quant à la réponse du docteur Hilton, elle ne concernait qu'un aspect, soit celui des changements nécessaires au curriculum, spécifiquement l'inspection des aliments dont son département assumait la responsabilité au Canada. Il déplorait en particulier le fait qu'il n'avait pas été en mesure de recruter de vétérinaires francophones dans son service. De plus, bien que deux membres de son équipe donnaient des cours dans le programme de l'École, aucun étudiant n'avait été capable de passer l'examen de qualification pour devenir inspecteur vétérinaire à la dernière séance d'examen tenue en août 1925. Pourtant, il mentionnait qu'il y avait de la place pour des vétérinaires bien formés et bien éduqués dans son équipe.

Le recteur de l'Université de Montréal, informé de ces piètres résultats et subséquemment de ceux du concours de juin 1927, où tous les étudiants de Montréal avaient échoué à l'examen alors que tous ceux de Guelph l'avaient réussi, amena le recteur à s'interroger sur ces résultats et sur la qualité du programme offert dans son école. Il demanda au docteur Généreux, président de l'École vétérinaire: « *Devez-vous plutôt attribuer l'échec de nos élèves à leur insuffisance et que devons-nous penser de la valeur de notre École ?* » Cette question soulevait le doute sur la qualité du programme dispensé à l'Université de Montréal et amenait un argument additionnel en faveur de son déménagement. Il est bon de relever qu'une rumeur circulait selon laquelle une dizaine des 20 questions de l'examen avait fait partie de celui que les étudiants de Guelph avaient subi antérieurement pour l'obtention de leur diplôme vétérinaire.

Puis, le 27 avril 1928, une lettre était remise au recteur Piette par un groupe de neuf étudiants, qui donnait encore plus d'arguments à l'Université pour appuyer son projet de déménager l'École. En effet, les étudiants transmettaient une série de dix résolutions à l'Administration, lesquelles se voulaient être une critique virulente de la situation actuelle, à savoir:

- Que l'École actuelle n'était pas en mesure de fournir les connaissances que l'on était en droit d'attendre d'une école vétérinaire,
- Que la continuation d'un tel état de choses était de nature à causer des préjudices envers les étudiants, la profession, l'université et la société (dans le texte « *la réputation de toute la race canadienne-française* »),
- Qu'ils avaient, à plus d'une fois, insisté pour que cet état de choses soit modifié.

Les étudiants concluaient dans leur lettre que l'Institut agricole d'Oka était l'endroit le plus propice à recevoir l'École. Et ils exigeaient que l'ensemble des quatre années soit transféré dès l'automne 1928. Ils jugeaient que les

installations et les laboratoires étaient supérieurs à ceux de l'École actuelle et que l'enseignement des deux dernières années serait plus bénéfique à Oka qu'à Montréal. Cette requête des étudiants avait été bien reçue par l'Université puisque leurs arguments s'étaient retrouvés au début de la proposition finale de déménagement faite par le rectorat à la Commission des études. Dans la lettre des étudiants, il n'était pas fait mention de l'absence d'installations appropriées pour la clinique ni d'hôpital ni des conditions de logement précaires qu'eurent à affronter ceux-ci, au tout début, dans des locaux de fortune aménagés au-dessus du poulailler de la ferme de l'Institut. Ceux-ci déplorèrent ces conditions de vie monacale au cours des années subséquentes et ainsi que l'éloignement de Montréal. La réaction ne s'était pas fait attendre. La grève des étudiants, le jour de la Saint-Éloi, le 1er décembre 1928, demeura à jamais mémorable dans la dénonciation des conditions de vie des étudiants.

Au début de mars 1928, l'Université créa un comité « *chargé d'étudier la situation de [l'École] de médecine vétérinaire en vue du déplacement de cette école et de son transport à Oka* ». Le comité était composé de Sir Lomer Gouin, sénateur, du docteur Harwood, doyen de la Faculté de médecine et de monseigneur le recteur J.-V. Piette. À noter qu'il n'y avait pas de représentants de l'École parmi les membres de ce comité, ni du ministère de l'Agriculture, ni de la profession. Ce comité mentionna qu'il avait discuté à fond de la question du transfert avec les professeurs titulaires de l'École de médecine vétérinaire, soit les docteurs Généreux, Daubigny, Lorrain et Dauth, tous membres du conseil de l'École, et ce, lors de deux assemblées conjointes tenues, l'une au mois de mars et l'autre le 30 mai 1928, et souligna « *que tous [s'étaient] entendus sur les points essentiels de la solution à apporter à la question* ».

Le conseil de l'École indiqua, dans le procès-verbal de sa réunion du 15 mai 1928, qu'il collaborerait au projet du transport de leur École à Oka étant donné que cela représentait un certain avantage, « *permettant [ainsi] aux élèves d'être en contact avec tout ce qui concerne(ait) la zootechnie, la sélection et l'appréciation des différentes espèces et races d'animaux* », et ce, pour les des deux premières années de formation. Toutefois, il préférerait que les étudiants de 3^e et de 4^e finissent leurs cours à Montréal vu qu'ils disposaient dans le nouvel hôpital, inauguré en 1918, d'un amphithéâtre de clinique et de laboratoires d'histologie, de bactériologie et de chimie fonctionnels. Les membres du conseil insistaient pour que, lors de la prochaine réunion, soient ajoutés au comité deux membres nommés par le Collège, soit les docteurs Hormidas Pilon, vétérinaire et député au parlement de Québec et J. A. E. Bédard de Québec. Cette suggestion n'eut pas de suite. De plus, les membres du conseil firent mention qu'en cas de relocalisation, ils ne donneraient pas leur démission comme professeurs titulaires de l'École sans poser des conditions.

À partir du 30 mai 1928, l'Université procédait avec célérité à la réalisation de son projet de déménagement de l'École, ainsi les différentes instances de l'Université acceptèrent rapidement le rapport du comité Béïque. La Commission des études approuva le projet le 1^{er} juin, le comité exécutif le 5 juin et finalement le comité d'administration le 29 juin 1928. Enfin, une entente était conclue entre l'Université et l'Institut agricole d'Oka, le 11 juillet 1928. Elle prévoyait le transfert de l'École de médecine vétérinaire à l'Institut et lui conférait également le titre d'école affiliée. Ce titre lui fut accordé officiellement, le 27 septembre 1928, par la Commission des études de l'Université. La responsabilité de l'Université envers l'École concernait dorénavant uniquement les obligations relatives au statut d'école affiliée. L'Université se déchargeait ainsi de ses obligations financières envers l'École à l'exception de ce qui suit. L'entente prévoyait le déboursement de certaines sommes dont une contribution de 2 500\$ pour la construction d'un pavillon (qui serait majoré de 3 300\$ le 29 octobre), la contribution annuelle de 5 000\$ qu'elle recevait du ministère de l'Agriculture, une somme de 1 500\$ par année pour les indemnités versées à certains professeurs. Enfin, tout l'outillage scientifique, le matériel d'enseignement et le mobilier amassé au fil des années devenaient la propriété de l'Institut agricole d'Oka. Les locaux qu'elle occupait alors dans l'édifice de l'Université sur la rue Saint-Hubert, notamment le nouvel hôpital, demeuraient la propriété de l'Université, qui en disposerait éventuellement pour donner plus d'espace aux autres facultés. L'Institut assumerait seul la direction de l'École, qu'elle confierait au R. P. Léopold qui en deviendrait l'unique décideur, créant ainsi un vif malaise au sein des professeurs et de la profession. Il n'y avait plus de conseil d'administration comme c'était le cas depuis la fondation de l'École, en 1886. La date du premier juillet 1928, qu'avait décidée l'Université pour

entreprendre le déménagement, était sans appel. Celle-ci avait toute la latitude légale pour en décider ainsi, compte tenu du pouvoir qu'elle possédait à l'époque sur l'enseignement universitaire.

La signature d'une entente de transfert entre l'Université de Montréal et l'Institut agricole d'Oka n'a pas fait l'unanimité, particulièrement chez les professeurs. La profession vétérinaire en fut informée seulement après coup, et cela sans être consultée. De plus, le ministre de l'Agriculture du temps n'avait pas été mis au courant de cette démarche. Durant les dernières années, son ministère avait investi dans de nouveaux édifices et notamment dans un hôpital vétérinaire moderne et acclamé de tous. Ceci avait permis, entre autres, à l'École de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal d'obtenir, en 1920, l'agrément de l'AVMA.

À l'époque, ce déménagement suscita beaucoup de réactions et créa tout un débat au sein de la communauté vétérinaire et agricole. Plusieurs se sont rendus à l'évidence que l'hôpital ne pourrait pas fonctionner sans clientèles et étudiants tandis que d'autres y voyaient une mauvaise décision.

Pourquoi déménager l'École à Oka puisque tout autour de Montréal et sur l'île Jésus se trouvaient de nombreux élevages, et ce, à une courte distance de ses installations montréalaises ?

Le Tableau 1 ci-dessous, tiré de Statistiques agricoles de 1921 et de 1931, ne démontre pas qu'il y avait des différences assez marquées entre le comté de Deux-Montagnes (Oka) et le comté formé de l'île de Montréal et de l'île Jésus, pour ce qui est du nombre d'animaux. En 1931, dans le comté formé de l'île de Montréal et de l'île Jésus, les chevaux, les bovins, les ovins, les porcins et les volailles étaient en nombre plus que suffisant pour satisfaire les besoins de l'enseignement; de plus, ils étaient à proximité des abattoirs et des usines de transformation du lait. Puis, entre 1921 et 1931, il n'y a pas eu de changements importants du nombre d'animaux dans ces deux comtés, sauf pour les ovins (- 80%, île de Montréal et île Jésus, - 50%, Deux-Montagnes) et les volailles (+ 240%, île de Montréal et île Jésus, - 18%, Deux-Montagnes).

Tableau 1. Recensement du nombre d'animaux domestiques en 1921 et 1931 dans le comté formé de l'île de Montréal et de l'île Jésus et le comté de Deux-Montagnes (Oka).

Espèce animale	Comté	Année 1921	Année 1931
		Nbre de têtes	Nbre de têtes
Chevaux	île de Montréal, île Jésus	5 974	5 030
	Deux-Montagnes	5 170	4 617
Bovins	île de Montréal, île Jésus	13 762	13 182
	Deux-Montagnes	19 613	22 296
Ovins	île de Montréal, île Jésus	1 836	379
	Deux-Montagnes	5 713	2 959
Porcins	île de Montréal, île Jésus	6 628	6 061
	Deux-Montagnes	10 851	10 917
Volailles	île de Montréal, île Jésus	119 444	406 506
	Deux-Montagnes	104 898	86 215

Données provenant des recensements du Canada, Statistique Canada, pour les années 1921 et 1931, Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Statistiques agricoles de l'année 1921, Québec, Tableau 89 : Bétail dans les fermes, par comté ou division de recensement, pages 701 et 705. Statistiques agricoles de l'année 1931, Québec, Tableau 38 : Bétail et grandes cultures par municipalité, pages 350 et 362.

C'était toute une page d'histoire qui venait de se terminer avec le déménagement à Oka. L'École créée par Daubigny à Montréal, en 1886, disparaissait abruptement en 1928.

Nous verrons dans un prochain article comment la profession vétérinaire, le gouvernement, l'AVMA et le milieu agricole ont accueilli cette décision de l'Université de Montréal.

Traversée de l'océan Atlantique nord avec des bovins en transit en 1967

par Paul-Émile Gauthier, D.M.V.

Extraits du texte de la conférence présentée aux membres de la Société de Généalogie de Vaudreuil, le 25 janvier 2012, à la bibliothèque municipale de Vaudreuil-Dorion

Chargement du navire

Le navire M/V ALONDRA était amarré au port de St John, Nouveau-Brunswick. Le départ était prévu le mardi 19 décembre 1967. Les bétailières devaient atteindre l'étable du port par anticipation, pour que les taures puissent bénéficier d'un bon repos avant l'embarquement. La destination finale de cette expédition était le port de Barcelone en Espagne.

La première étape fut de me rendre à St John la veille du chargement du bétail à bord du navire. Mon confrère, Dr Michel Paquette, un habitué de ce travail de surveillance d'animaux transités, m'a offert le voyage dans sa voiture le 18 décembre, de Montréal à St John. Dès notre arrivée au quai, Michel et moi sommes entrés dans l'étable où des taures séjournaient dans des parcs; elles semblaient avoir été bien nourries et abreuvées. Ensuite nous nous sommes dirigés vers le bureau où étaient les documents qui accompagnaient les bovins en provenance de l'Ontario et du Québec. Nous avons vérifié que les certificats présentés correspondaient aux exigences des importateurs; finalement nous avons effectué la vérification de la trousse qui contenait des produits, des remèdes et des instruments vétérinaires fournis par l'exportateur et devant être utilisés au besoin par le vétérinaire accompagnateur de l'expédition. Michel est retourné par la suite à Montréal.

Les bovins exportés étaient les suivants : 203 taures de race Holstein avec pedigree de généalogie enregistré, âgées de 2 ans à 2 ans ½, en état de gestation certifiée, vaccinées contre la fièvre du transport, identifiées à l'oreille gauche par un médaillon officiel et, sur la croupe, d'une étiquette numérotée; ces identifications servaient de preuve d'origine et d'état de santé des taures. Enfin, le moment tant attendu est arrivé. La marée montante avait atteint son maximum; cette période s'appelle l'étable; cela signifie que le niveau de la mer est devenu stable. Par conséquent, le navire et le quai étaient à égalité sur un même plan horizontal. Tout était prêt pour l'embarquement, soit du fret d'abord et des animaux ensuite. Le portelone a été débarré, descendu et déposé sur la jetée; il a servi de passage aux gens à pied ou aux véhicules effectuant des liaisons entre le quai et le navire. Dès lors, le transfert du fret a débuté par le va-et-vient des véhicules qui entraient et sortaient du navire. Au milieu du volume de la cale, la grue était aussi en mouvement; elle opérait à enlever les marchandises transbordées pour les placer sur les ponts, les entrepôts, la chambre des moteurs, etc.

Le transbordement de la cargaison est terminé; la prochaine étape consiste à amener les bovins au navire. Toujours à la hâte, des débardeurs ont commencé la mise en place d'une passerelle d'embarquement appropriée pour acheminer les taures de l'étable jusqu'au navire. À l'intérieur de l'étable, des vachers attendaient que l'allée soit prête à utiliser. Le signal de l'embarquement est donné; les vachers ont libéré une dizaine de bêtes, les ont tenues en groupe et les ont engagées dans le corridor étroit; un vacher les suivait pour les maintenir en marche. Des difficultés apparurent : quelques-unes, effrayées, s'arrêtaient sans raison; le vacher ripostait alors en faisant des claquements avec son fouet ou en les piquant avec un aiguillon électrique pour les maintenir à marcher. Lorsqu'elles étaient parvenues au navire, d'autres vachers s'occupaient d'installer les taures dans les parcs. Par la suite, une vingtaine de groupes ont été formés et ont tous été introduits dans le passage pour atteindre le navire. L'embarquement de la cargaison, des animaux, des documents et enfin de l'équipage a duré deux heures et demie. Le chargement du navire s'est terminé quand le portelone à l'entrée du navire fut relevé et enchâssé dans son support barré. Sur le quai, des débardeurs ont détaché le grelin et les autres cordages qui maintenaient en place le navire sur le mur du quai. Sur le navire, des marins surveillaient les amarres libérées pour les retirer à l'intérieur du navire. Soudain, des coups de sifflet émettant des sons uniques se sont faits entendre, se confondant avec le ronronnement des moteurs mis en marche.

Traversée de St John, Nouveau-Brunswick, à Barcelone, Espagne

Le port de St John est situé sur la rive et aussi à l'embouchure de la rivière St-Jean. Le navire désarrimé s'est éloigné du quai et ensuite s'est dirigé vers le chenal aménagé comme voie maritime le long de la rivière St-Jean. À ce moment, le soleil n'y était plus; c'était le début de la soirée. Tout de suite, le navire a franchi l'embouchure de la rivière St-Jean, a aussitôt abordé l'accès à la baie de Fundy et fit un léger virage à droite en entrant dans la baie qui sépare le Nouveau-Brunswick de la Nouvelle-Écosse. J'étais sur la passerelle: à gauche, c'était les villes illuminées de Bridgetown, Port Royal, Annapolis Royal, Digby, Weymouth, Meteghan et Yarmouth. Lorsque la baie de Fundy a été parcourue, le navire est entré dans le golfe du Maine. Un virage à gauche pour contourner la pointe de la Nouvelle-Écosse et le cap Sable, puis le navire est demeuré en direction est vers l'océan Atlantique nord. En regardant vers l'arrière, on a constaté que les terres et les lumières s'étaient éloignées. La 1^{ère} nuit sur le navire fut rude avec des vents violents et de grosses vagues; ce fut plutôt un branlement continu dans le lit de la cabine. Au réveil, un coup de cloche invitait les occupants du navire pour le petit-déjeuner. Au matin, le temps s'est apaisé pour faire place à un temps plus clément.

Lors de ma présence à bord, j'ai arpenté le navire et visité de fond en comble les pièces les plus importantes ayant des caractéristiques propres aux vaisseaux de mer :

La grue: un appareil pour gruter tous les niveaux, formé d'un bras orientable et monté sur un support de hauteur variable.

Les ponts : sur deux étages, surface divisée en compartiments où séjournaient les taures, où avait été placée la nourriture du bétail (foin, paille, grain, sels minéraux) et où étaient entreposés des petits instruments (brouette, fourches, pelles, seaux, bottes, gants, salopettes).

La passerelle: la partie la plus élevée de la structure du navire, s'étendant d'un bord à l'autre du bâtiment permettant une vue circulaire totale de tout l'horizon. Elle contient la barre à roue, organe de commande du gouvernail du navire, les instruments de navigation, les commandes directes des moteurs, les contrôles de sécurité, les appareils de liaison radio avec les stations à terre, une horloge, un sifflet, des longues-vues, des cartes géographiques, etc. Une personne est toujours présente à la barre, jour et nuit, pour une surveillance continue du navire.

La cuisine: les casseroles à manche, poêles à frire, poêlons, soupicières, sont bien fixés au mur pour contrer les mouvements du navire. Le chef cuisinier sonne une cloche pour convoquer l'équipage à la salle à manger pour les repas.

La salle à manger: les tables et les bancs sont fixés au plancher. Les tables sont recouvertes de linges à vaisselle humectés, afin d'empêcher les couverts (tasses, verres, assiettes, ustensiles) de glisser. Le menu des repas est composé en grande partie de jus, de soupes, d'aliments secs ou en conserve, de céréales, de sandwiches, de fruits, de fromages, de desserts, de breuvages (lait, café, thé), etc.

La cabine : le mobilier est composé d'un lit simple seulement, fixé au plancher. Pendant les tempêtes, des vagues profondes causent des chocs et des contre-chocs brusques. Il peut arriver que la tête heurte la tête de lit et inversement, les pieds le pied du lit.

Canots de sauvetage: pourraient servir à évacuer les passagers en cas de naufrage.

Ballast : un compartiment étanche dans le fond du navire servant au transport de liquides (mazout, eau douce

Après une journée en mer, j'étais en train d'amariner, c'est-à-dire de m'habituer à la mer. J'avoue que j'ai eu un ensemble de troubles ressentis en bateau: mal de mer ou des transports, maux de têtes qui durent. Le capitaine m'a conseillé de m'alimenter légèrement entre les repas, comme les oranges à notre disposition au frigo. Marchant le long des étages, j'ai rencontré les vachers qui s'occupent du soin des taures; je leur ai demandé de surveiller les taures qui ne mangent pas quand elles sont nourries et de me le rapporter pour fin de dépistage.

Au bout de 3 à 4 jours, les parcs d'hébergement des animaux ont besoin de nettoyage; l'équipe d'entretien sort d'abord les taures du parc, enlève la litière et la transporte sur une grande toile placée sur le plancher à proximité de la grue; des ficelles sont enfilées aux œillets de la toile et attachées à la grue, laquelle soulève la toile et son contenu et l'amène dehors au-dessus de l'eau; une des ficelles est déclenchée et la charge tombe à l'eau. On

recommence ce manège pour tous les parcs qui restent à nettoyer. L'évacuation des litières et des déchets est permise à plus de 40 km des côtes; en mer, on peut jeter tout, excepté le plastique.

En quittant le port de St John, j'ai entrepris sans délai la surveillance du cheptel qu'on nous a confié pour cette expédition. Depuis que les taures ont été installées dans les parcs, à tous les jours il y en avait quelques-unes incommodées par des malaises : anorexie, température élevée, robe de poils hérissés, boiterie, tête basse, posture chambranlante, oreilles pendantes, naseaux filants, yeux rougis, pupilles dilatées, atonie du rumen suite à l'auscultation, œdème aux membres, etc. Avec l'aide des vachers pour la contention des bêtes, nous avons procédé à des traitements appropriés. Le matin du 8^e jour, les vachers ont découvert une taure morte. Le cadavre fut enlevé du parc, transporté au pont supérieur pour être autopsié. Les constatations nous révèlent une affection pulmonaire causée par une pneumonie, des adhérences de la plèvre, des poumons congestionnés. Par la suite, une toile est glissée sous le cadavre, soulevée et amenée au-dessus de l'eau; la ficelle est relâchée et les restes sont évacués à la mer. Son identification est notée, ses certificats enlevés et l'animal rapporté « morte en voyage ». Lors de mes marches lentes autour des parcs animaliers, j'ai découvert des lésions de teigne et des lésions locales dues au déséquilibre engendré par le roulis et le tangage du navire durant les tempêtes. Je vous en cite quelques-unes: blessures à la tête et aux membres, cornes décortiquées, avortements fœtaux, lésions cutanées. La plupart de ces cas sont traités avec succès en utilisant un antiseptique en aérosol pour prévenir l'infection. Au 9^e jour, à l'aube, les vachers aperçurent une taure gisant au coin d'un parc, la tête repliée en-dessous de son épaule; elle avait été piétinée par les autres taures du parc. Son étiquette d'oreille a été notée et le cadavre sorti du parc, déposé sur la toile et la grue l'amène en dehors du navire pour être basculé à la mer. Ses documents et son pedigree ont été retirés. La cause de sa mort serait due à la rupture de la colonne cervicale.

Au loin à notre gauche, à bâbord du navire, nous apercevons des îles; c'est l'archipel des Açores, un groupe d'îles portugaises de l'Atlantique, volcaniques et montagneuses. Nous avons maintenant à notre droite, le côté nord de l'archipel de Madère, qu'on surnomme « Île aux fleurs »; c'est un archipel montagneux à l'ouest du Maroc, avec un climat très doux ayant comme principales activités la production de vin et le tourisme. Sur la passerelle, le radar nous laisse voir le golfe de Cadix et la Costa de la Luz, les côtes du Portugal et d'Espagne, ainsi que les côtes d'Afrique avec les villes de Rabat et de Casablanca. L'Atlantique est terminé et nous sommes entrés dans le détroit de Gibraltar, d'une distance de 15 km de large, entre l'Espagne et le Maroc unissant la mer Méditerranée et l'Atlantique. En passant le détroit de Gibraltar, on a pu observer l'illumination des villes côtières du Portugal, de Gibraltar et de l'Espagne; au sud, également bien éclairées, des agglomérations du Maroc et d'Algérie. On rapporte que le détroit de Gibraltar est une sorte d'entonnoir où se croisent les mers chaudes de la Méditerranée et celles plus froides de l'Atlantique, et où existent des courants dangereux et des conditions climatiques très variables. Le rocher de Gibraltar, territoire britannique sur le détroit du même nom, est situé à l'extrémité de la péninsule ibérique.

Le détroit de Gibraltar passé, le navire voyage maintenant dans les eaux de la mer Méditerranée. Celle-ci est bordière de l'océan Atlantique, entre l'Europe méridionale, l'Afrique du Nord et l'Asie occidentale. C'est une mer chaude, avec une forte salinité et de faibles marées. Les deux rives nous présentent des côtes très illuminées : au nord, l'Espagne avec sa considérable Costa del Sol offrant à partir du Gibraltar des villes magnifiques telles que Estepona, Marbella, Fuengirola, Torremolinos, Malaga, Motril, Almeria; à l'opposé, les côtes du Maroc et de l'Algérie, bien illuminées également avec, respectivement, les villes de Ceuta et d'Oran. En avançant, la Méditerranée s'est élargie, mais il est encore possible de distinguer les deux côtes. Après Almeria, le navire se dirige vers le nord-est; nous longeons la Costa Calida avec ses agglomérations d'Aquillas et de Cartagène. Le navire filant maintenant en direction nord, on s'éloigne des côtes d'Afrique et leurs lumières deviennent moins visibles tandis que nous suivons la côte d'Espagne de près. Nous arrivons à la Costa Blanca avec ses villes de Murcie, Orhuela, Elche, Alicante et Benidorm. Ensuite, nous voilà dans le golfe de Valence; on passe près des villes de Denia, Gandia, Albufera, Valence, Sagonte et Castellón de la Plana. À droite, ce sont les Îles Baléares, un archipel de la Méditerranée occidentale, comprenant quatre îles principales : Majorque, Minorque, Ibiza et Formentera. La dernière côte, c'est la Costa Daurada, avec la ville de Tarragone.

Nous avons entrepris la traversée de la Méditerranée sous un temps maussade et une température changeante. La navigation fut pénible; il y a eu beaucoup de vents violents produisant de grosses vagues, de nuages bas et menaçants, et souvent il pleuvait à torrents. Après une douzaine de jours de voyage, plusieurs taures avaient accumulé de la nonchalance à l'attitude, à la posture et au comportement; agitées, fatiguées, quelques-unes éprouvaient des malaises physiques dont de la fièvre et des pertes d'appétit et de rumination. Il y a eu apparition de cas de teigne et on a découvert dans la litière des bouses dures. Alors, des traitements appropriés ont suivi pour corriger ces situations angoissantes. Une autre taure a été trouvée morte dans son parc au 12^e jour du voyage; elle fut transportée du parc vers le plancher de la cale du pont supérieur. Il a été entendu que le cadavre serait confié aux autorités espagnoles du quai de Barcelone, pour une évacuation sanitaire.

Arrivée à destination, port de Barcelone, Espagne

Aujourd'hui, 13^e jour du voyage; c'est lundi le 1^{er} janvier, le jour de l'An. À Barcelone, tout est fermé, même le port. Le capitaine du navire nous a avisés que c'était impossible de s'approcher du port aujourd'hui. Notre navire se trouve positionné pas loin de la Costa Daurada et à une distance plus éloignée mais visible de l'entrée du port de Barcelone. Il nous fallait donc attendre au lendemain. En lieu sûr, le capitaine et ses assistants ont décidé d'éteindre les moteurs et de dériver au gré des vents et des vagues. Lorsque le responsable du contrôle permanent au poste de pilotage s'apercevait que le navire s'éloignait trop, les mécaniciens redémarraient les moteurs pour remettre le navire en marche et le relocaliser à la position convenue. Pour tirer profit de ce jour additionnel, les vachers et moi-même, en équipe, sommes entrés dans les parcs et avons capturé les taures dont la santé semblait affectée et des traitements ont été administrés afin d'améliorer leur état, suite à leur séjour en milieu mouvementé et agité.

Le mardi matin, lendemain du jour de l'An, vers 9h30, le capitaine a reçu l'autorisation de s'approcher de la rive et de s'engager vers l'entrée du port de Barcelone. Des sifflements ont été entendus sur le navire pour diriger ses déplacements à l'approche du quai. Très lentement, le navire s'est engagé dans le chenal conduisant à un espace formé d'un mur vertical où le navire est venu s'appuyer et s'amarrer avec grelin et cordages aux taquets fixés la surface du quai. Ensuite le portellone a été ouvert et graduellement descendu de niveau avec la cale du quai. Les officiels du gouvernement et les autorités d'importation d'Espagne, de même que quelques débardeurs, montèrent à bord et se dirigèrent vers la passerelle pour rencontrer le capitaine, le vétérinaire, et les autres membres de l'équipage. Tous les documents canadiens accompagnant le bétail exporté ont été montrés, vérifiés et contrôlés. Enfin, ils en ont pris possession avec satisfaction et, en même temps, ils ont été avisés de la perte de trois taures, mortes au cours du voyage; finalement, nous leur avons remis les trois certificats supprimés correspondant à l'identification des cadavres. Ensuite, quelques-uns se sont dirigés vers les parcs aux deux étages, empressés de voir les taures qu'ils contenaient. Des débardeurs s'affairaient à aménager le passage pour parcourir l'espace entre les parcs et le camion à l'extérieur. À la cale du quai, une dernière allée communique directement avec le camion, permettant l'accès au chargement des animaux. Sur le quai, j'ai remarqué un va-et-vient de camions qui entraient, et qui sortaient jusqu'à la fin de l'après-midi. Lorsque tous les parcs ont été vidés, mon séjour avec les bovins sur le navire M/V Alondra a pris fin. À mon départ du navire, le capitaine m'a prié de me rapporter au bureau des douanes espagnoles le long du quai du port de Barcelone. Ce dernier est le plus important port d'entrée de l'Espagne sur la mer Méditerranée.



BRUNCH ANNUEL DE VOTRE SOCIÉTÉ

Dimanche, le 6 mai 2018 à 10 heures 30

Remise du prix Victor-Théodule Daubigny au Dr Louis Bernard
Remise du Prix du mérite vétérinaire de l'OMVQ au Dr Gilles Lepage
par la présidente de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec

Assemblée générale annuelle

**Club de Golf de Saint-Hyacinthe, 3840 boul. Laurier Ouest,
Saint-Hyacinthe**

Remise de la Bourse Victor-Théodule Daubigny 2017

Le 8 février 2018, Dr Yvon Couture a représenté la SCPVQ lors de la Cérémonie annuelle des prix et bourses aux étudiants et étudiantes de la Faculté de médecine vétérinaire, afin de remettre la bourse Victor-Théodule Daubigny 2017, au montant de \$1,100, à Mme Caroline Sauv . (Photo Marco Langlois, FMV)



Ci-apr s, une courte introduction de la laur ate accompagn e d'un r sum  succinct du projet de Mme Caroline Sauv , r cipiendaire de la bourse Victor-Th odule-Daubigny 2017:

Caroline Sauv  est titulaire d'une ma trise en biologie et est actuellement  tudiante de troisi me ann e de m decine v t rinaire (DMV). Elle s'int resse   la recherche, particuli rement aux interactions entre l' cologie, la sant  animale et la sant  publique. Depuis janvier 2017, elle s'implique dans un projet collaboratif entre le laboratoire du Dr Patrick Leighton (FMV) et l' quipe du projet de la rage du *United States Department of Agriculture* (USDA) qui vise   mod liser l' pid miologie de la rage chez la mangouste   Puerto Rico. La petite mangouste asiatique a  t  introduite dans plusieurs  les des Cara bes vers la fin du XVIII  si cle afin d' liminer la vermine des plantations de cannes   sucre. En plus d' tre devenue une esp ce invasive, la mangouste est maintenant le principal r servoir faunique de la rage sur certaines  les o  elle a  t  introduite, incluant Puerto Rico. Le USDA, qui consid re la mise en place d'une campagne d' pandage d'app ts vaccinaux destin s aux mangoustes sur l' le, a fait appel   l'expertise du laboratoire du Dr Leighton afin d'adapter   la situation de la mangouste dans les Cara bes un mod le  pid miologique initialement d velopp  pour la mod lisation de la rage du raton-laveur en Ontario. Ainsi, Caroline travaille depuis l'hiver dernier   param trer et adapter ce mod le afin d'ultimement aider   orienter les efforts de contr le de la rage chez la mangouste.  tant donn  l'ampleur du travail que repr sente ce projet, ainsi que le grand int r t qu'elle y porte, Caroline a aussi entrepris, depuis septembre 2017, un doctorat (PhD) en sciences v t rinaires afin de travailler   long terme sur le sujet.

Il y 50 ans : Le 31 mai 1968 à Saint-Hyacinthe, les 29 finissants de l'École de médecine vétérinaire de la Province de Québec obtenaient leur diplôme en médecine vétérinaire de l'Université de Montréal, à l'occasion de la 21^e collation des grades depuis l'installation de l'École à Saint-Hyacinthe en 1947.



De haut en bas

Colonne de gauche

Georges Dulac
Bruno Massé
Norbert Bonneau
Jean-Paul Descôteaux

De gauche à droite et de haut en bas

Colonne centrale gauche

Jean-Paul Laferrière
Réjean Berman
Marc LeMaître
Claude Caouette
André Gagnon
Richard Julien
Lauréat Bélanger
Michel Rocheleau
Pierre Parrot
Michel Morin

Colonne centrale droite

Lucien Thivierge
Jean Plomteux
Diane Gravel
Raymond Ferland
Jean-Pierre Vincent
Françoise Hébrard
Louise Laliberté-Robert
André Blouin
Jean-Claude Boileau
Jean Mailhot

De haut en bas

Colonne de droite

Maurice Barette, prés.
Denys Turgeon, très.
Diane Bousquet, sec.
Daniel Archambault, cons.
Simon-P. Carrier, cons.



**SOCIÉTÉ DE CONSERVATION
DU PATRIMOINE
VÉTÉRINAIRE QUÉBÉCOIS**

BRUNCH ANNUEL DE VOTRE SOCIÉTÉ

Dimanche, le 6 mai 2018 à 10 heures 30

Remise du prix Victor-Théodule Daubigny au Dr Louis Bernard
Remise du Prix du mérite vétérinaire de l'OMVQ au Dr Gilles Lepage
par la présidente de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec

Assemblée générale annuelle

Club de Golf de St-Hyacinthe, 3840 boul. Laurier Ouest,
Saint-Hyacinthe